

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 38.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 10 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 20 SEPTEMBRE 1877

Décisions judiciaires concernant les journaux

10. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau-de-poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

20. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement jusqu'au moment du paiement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau-de-poste.

30. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

40. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau-de-poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intention de fraude.

AVIS

A NOS ABONNÉS DE MONTRÉAL.

Notre agent, M. H. T. Déchéne, a commencé depuis quelques jours la visite de nos abonnés à domicile, afin de collecter ce qui nous est dû pour l'abonnement du semestre courant et pour arrérages. Nous prions nos amis de se tenir prêts, et de mettre de côté la somme qu'ils nous doivent, afin de s'éviter à eux-mêmes le désagrément d'être dérangés plusieurs fois pour une si petite affaire, et d'épargner à notre agent des voyages réitérés.

SOMMAIRE

Gambetta en prison, par A. Gélinas.—L'Union catholique de Montréal.—La crise commerciale, par A. G.—Une opinion de M. Thiers, par A. G.—Les Hommes de 37-38.—Lord Dufferin à Manitoba.—L'Exposition provinciale.—Catastrophe en mer.—Un combat naval.—Treize à table.—Les Bachi-Bozoncks.—Nos gravures : Brigham Young ; En mer ; L'expédition du général Gourko.—Faits divers.—Revue de la semaine.—Nécrologie.—Variétés.—Les aventures d'un rossignol racontées par lui-même, par Pauline Lahérard (*suite*).—Les amusements populaires du dimanche à Paris, par Venet.—Le Père Marquette.—Choses et autres.—Les échecs.—Le jeu de Dames.—Prix du marché de détail à Montréal.

NOS GRAVURES : Brigham Young, d'après une gravure de l'Esquimaux du fleuve Mackenzie ; La guerre d'Orient ; La prière du soir à bord d'un monitor turc ; Le passage des Balkans ; L'expédition du général Gourko ; En mer.

GAMBETTA EN PRISON

La situation se *corse* en France. Le télégraphe nous a appris, la semaine dernière, l'emprisonnement de Gambetta, condamné à trois mois de détention et 2000 francs d'amende par la dixième chambre de police correctionnelle de Paris. Le tribun républicain avait été traduit en justice sous accusation d'insulte au Président et aux ministres. Le procès a marché bon train, et la condamnation est venue promptement. Les insultes en question ont été proférées par Gambetta dans un discours public qu'il a prononcé à Lille récemment. Ce discours, reproduit par la *République Française*, son journal, l'a conduit devant les tribunaux parisiens.

Le gouvernement n'y a pas été de main morte, comme on le voit. Il s'est servi hardiment de l'arme que la loi lui donnait pour mettre la main sur son redoutable adversaire et s'assurer de sa tapageuse personne. Tout cela peut paraître arbitraire, mais est strictement légal comme le coup politique du 16 mai. C'est raide peut-être, mais parfaitement régulier.

D'ailleurs, Gambetta en a fait bien d'autres au temps de sa dictature, et il en ferait encore, s'il revenait au pinacle. Il ne saurait se plaindre d'avoir à souffrir des rigueurs légales, lorsqu'il a lui-même goûté de ce que son journal appelle le *ministère à poigne*. Il est incontestable qu'il y a des époques, dans la vie des peuples, où ces sortes de ministres ont du bon. Tant que le gouvernement restera dans la légalité, il sera, d'ailleurs, irréprochable. Tout au plus ses adversaires pourront-ils trouver la loi *dure, dura lex*, mais ils seront forcés d'avouer que c'est bien *la loi*, rien de plus, mais rien de moins.

Ce coup achève de décapiter la Gauche. M. Thiers mort, Gambetta en prison : c'est jouer de malheur pour les adversaires du Maréchal. Le tribun sera sous les verrous jusqu'au milieu de décembre. Il ne pourra, par conséquent, prendre part à la lutte qu'en imagination, à titre de martyr. C'est un rôle qui ne lui ira guère, probablement. Les élections se feront sans lui, et il n'assistera pas à l'ouverture de la nouvelle Chambre. La condamnation qu'il a encourue entraînerait même d'autres conséquences plus graves encore. Le câble parle des commentaires de quelques journaux conservateurs, qui expliquent que cette condamnation comporte pour M. Gambetta la privation de ses droits civils et politiques pour cinq ans. Cela découle de l'insulte envers le chef de l'Etat. La carrière du tribun se trouverait par là considérablement endommagée.

La *République Française*, l'estimable feuille du chef radical, a été saisie en même temps que son maître était appréhendé au corps. Plusieurs autres journaux de même acabit, le *Temps*, la *France* et le *Bien Public*, ont eu le même sort et subi le même désagrément.

On désigne le pacifique M. Grévy, l'ex-président de l'Assemblée, comme le successeur de MM. Thiers et Gambetta à la tête des Gauches. Il est douteux cependant que la considération dont il jouit parmi les siens et sa réputation de modération, puissent tenir lieu de ce sage politique des qualités énergiques et brillantes qu'il faudrait au général d'armée chargé de faire la guerre à des hommes aussi fortement trempés que le sont les nouveaux ministres du maréchal MacMahon.

A. GÉLINAS.

L'UNION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL

L'Union Catholique de Montréal a repris, depuis quelques semaines, le cours de ses séances régulières. Les deux premières conférences ont été faites par le président, M. de Bonpart. Le sujet était une étude sur M. Thiers. Ce travail remarquable est en cours de publication dans le *Nouveau-Monde*.

L'Union Catholique est la plus ancienne et presque la seule institution de ce genre à Montréal. Elle a survécu à la plupart des autres sociétés littéraires fondées en même temps qu'elle, et qui, toutes, ont eu une existence éphémère. Il semble que l'atmosphère de notre ville soit fatalement hostile à ces associations. Notre jeunesse apathique est indifférente au mouvement littéraire.

Il y a longtemps que l'Union Catholique aurait succombé comme les autres en face de cette insouciance regrettable, si

elle n'avait eu pour la soutenir une force toute puissante, le zèle sacerdotal et religieux. Les Révérends Pères Jésuites, qui ont la direction de cette œuvre depuis sa fondation, l'ont soutenue de leur dévouement et de leur générosité.

Depuis quelques années, l'Union a pour directeur un prêtre infatigable, qui joint les qualités d'un esprit d'élite et d'un savant consommé au zèle d'un apôtre. Nous avons nommé le Rév. Pèry Lory, qui fait lui-même, chaque année, les frais d'une bonne partie des séances. Il serait à souhaiter que la jeunesse instruite secondât ces efforts généreux faits spécialement pour son intérêt. Elle y trouverait tout profit, sous le rapport intellectuel comme sous le rapport moral.

LA CRISE COMMERCIALE

Les symptômes favorables dont nous avons parlé dans un de nos derniers numéros, à l'occasion de la nouvelle récolte, continuent à se manifester dans le commerce. La confiance renaît promptement et grandit chaque jour. Aux Etats-Unis, les journaux annoncent aussi une reprise des affaires; il est vrai qu'ils annoncent la même chose depuis trois ans, chaque automne.

La récolte n'est pas le seul fait qui motive ces espérances. Le commerce, paralysé depuis plusieurs années, devra forcément reprendre. Les *stocks* sont épuisés à la campagne, où la demande va être nécessairement forte à la suite des moissons. Il faut donc renouveler. En outre, la confiance elle-même n'est pas la moindre de ces garanties. Elle est peut-être la plus importante. C'est le manque de confiance qui retient les capitaux, entrave les entreprises, et, par conséquent, jette la classe ouvrière comme la classe commerciale dans l'embarras. Il suffit, peut-être, que tout le monde ait l'air de ne plus craindre pour que cet état de malaise disparaisse. Les hommes d'affaires savent quelle est la puissance de ce symptôme, qui a souvent sur les transactions commerciales l'effet qu'il produit sur la bourse. A. G.

UNE OPINION DE M. THIERS

On sait que M. Thiers, nommé Président de la République par l'Assemblée Nationale de Versailles, en 1872, fut renversé l'année suivante par un vote hostile de cette même Assemblée. Sa position était bien différente de celle où se trouve placé présentement le maréchal MacMahon. La constitution le laissait entièrement à la merci de la Chambre, qui était souveraine alors. Aujourd'hui, il y a deux Chambres, et le Président est, de par la constitution, indépendant de la Chambre basse. C'est la Chambre, au contraire, qui dépend de lui. Il peut la dissoudre à son gré, sur l'avis conforme du Sénat. C'est ce qu'il a fait au mois de juin dernier, très-légalement et sans sortir des bornes de la constitution. M. Thiers, qui s'était mis à la tête de la ligue organisée contre le maréchal à la suite de cette dissolution, aurait voulu, lui aussi, en 1872, avoir ce privilège, ce droit de *vetto*, que possède le Président actuel. Il réclamait alors la création d'une Chambre haute, munie de pouvoirs comme ceux que possède le Sénat. Il s'appuyait pour cela sur des raisons péremptoires, qu'il exposait dans le passage suivant, que la

Gazette de France exhumait dernièrement fort à propos d'un de ses discours de 1872 :

Que voulez-vous que je fasse devant une Assemblée unique, moi qui ne suis pas un faiseur de coups d'Etat ?

Voulez-vous méconnaître que l'Assemblée la plus honnête soit exposée à des entraînements ? Il faut qu'on puisse la contredire, et quand je n'ai pas d'attributions, pas même un *vetto*, je ne pourrais seulement pas vous supplier par des raisonnements et des prières.

Voulez-vous un esclave, un commis qui, pour garder le pouvoir, sera de votre avis ? Choisissez-le ; il n'en manque pas. (Très-bien ! très-bien à gauche.)

Mais, en me choisissant, vous m'avez supposé quelques lumières, et quand je vous résiste, ce n'est que dans l'intérêt du pays.

Il est bien plus facile de se soumettre à la volonté d'un roi ou d'une majorité ; mais ni sous la monarchie, ni sous la République je n'ai voulu le faire. Si vous m'ôtez le seul moyen qui me reste, comment ferai-je mon devoir ?

Le maréchal MacMahon, en décrétant la dissolution, n'a fait qu'user du droit que lui donne la constitution révisée par M. Thiers, de contredire l'Assemblée. Il pouvait dire, lui aussi, avec plus de raison que M. Thiers, à la Chambre congédiée : "Si je vous résiste, ce n'est que dans l'intérêt du pays." A. G.

LES HOMMES DE 37-38

Nous avons oublié de dire que l'hon. M. Proulx, de Nicolet, était le cousin-germain de M. J. B. Proulx, dont nous avons publié la biographie dans notre dernier numéro, et que c'est à lui que nous devons les renseignements qui nous ont permis de faire cette biographie.

Les journaux conservateurs font circuler la rumeur que le gouvernement fédéral se propose de dissoudre le parlement bientôt et d'ordonner de nouvelles élections. On ne dit pas sur quels motifs serait basée cette grave décision. En 1874, l'appel au peuple était motivé par le renversement du dernier ministère et l'affaire du Pacifique. On ne voit pas quelle question importante pourrait actuellement servir de raison à une nouvelle dissolution. Tout cela, dans la supposition que la nouvelle dont il s'agit n'est pas un *canard*. A. G.

LORD DUFFERIN A MANITOBA

Nous reproduisons du *Métis* les deux documents remarquables qui suivent. C'est le texte de l'adresse présentée par Mgr. Taché à lord Dufferin, lors de son arrivée à Saint-Boniface, et le texte de la réponse de Son Excellence. Ces pièces sont dignes d'attention :

A Son Excellence le comte Dufferin, Gouverneur-Général du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

La visite du représentant immédiat de notre Auguste Souverain remplit le peuple de Manitoba d'une vive et sincère allégresse. Cette joie est partagée par l'archevêque et le clergé catholique de cette province, qui prient Votre Excellence d'en agréer la faible expression.

Une des missions du clergé, c'est d'instruire le peuple de l'obligation qui incombe à tous d'honorer et respecter l'autorité légitime. Cette mission, nous l'accomplissons, Milord ; Votre Excellence n'en doute pas ; nous sommes heureux de joindre l'exemple au précepte.

Votre Excellence n'est point étrangère à l'histoire de notre pays ; Elle sait que le clergé catholique s'est rangé parmi les hardis découvreurs qui, les premiers, ont pénétré dans Manitoba et les immenses territoires du Nord ; le même clergé a fait sa large part dans l'œuvre ci-

vilisatrice qui a prédisposé les aborigènes de ces contrées, ainsi que les colons, au respect et à l'attachement que tous témoignent à la couronne d'Angleterre.

Vous connaissez trop bien, Milord, le peuple du Canada, pour qu'il soit nécessaire de dire que le groupe national auquel nous appartenons se flatte avec raison de ne le céder à aucun autre dans l'accomplissement des devoirs que lui impose sa condition de sujet britannique.

Dans plusieurs circonstances, Votre Excellence a bien voulu reconnaître publiquement ces dispositions. Vos honorables appréciations s'unissent à nos convictions pour dire que le sang qui coule dans nos veines n'est point un obstacle aux sentiments de loyauté qui doivent caractériser tous les sujets de notre bien-aimée Souveraine.

Recevez, Excellence, l'assurance du respect, du dévouement et de l'obéissance parfaite que nous animons envers Son Auguste Majesté la Reine et celui qu'Elle a si bien choisi pour la représenter.

Nous vous sommes très-reconnaissants, Milord, pour l'honneur que vous nous faites aujourd'hui, et pour l'encouragement que vous avez donné au collège de Saint-Boniface par l'octroi des médailles d'honneur que les élèves de cette institution doivent à la libéralité de Votre Excellence.

Vous êtes, Vous, Milord, le Représentant de l'autorité de la Souveraine, mais je ne vous étonnerai certainement pas en ajoutant que la comtesse est, Elle, la Représentante des qualités éminentes qui distinguent Sa Gracieuse Majesté comme femme et comme mère. C'est assez dire combien nous apprécions la visite de Votre Excellence. Milady, nous vous prions de vouloir bien, ainsi que Votre noble Époux, agréer les hommages respectueux de l'archevêque et du clergé de Saint-Boniface.

Son Excellence répondit en anglais ; nous traduisons :

Monseigneur et Messieurs,

Je n'ai pas besoin de vous dire que c'est avec un grand plaisir que je me vois enfin dans les limites de la juridiction de Votre Grâce, et dans le voisinage de ces lieux où vous et votre clergé avez pendant tant d'années poursuivi votre tâche sacrée.

Votre Grâce, j'en suis persuadé, n'est pas sans savoir combien je sais comprendre et apprécier jusqu'à quel point le clergé catholique du Canada a contribué au progrès de la civilisation depuis le commencement jusqu'à aujourd'hui dans toute l'étendue de la Puissance de Sa Majesté ; et peut-être n'y a-t-il pas de pays où les travaux des missionnaires catholiques pour la civilisation soient plus remarquables et aient laissé sur le sol une empreinte plus frappante qu'ici, dans Manitoba.

Plus d'une fois, avant aujourd'hui, c'a été pour moi un devoir bien doux de rendre témoignage à la constante loyauté et au dévouement que vous et vos frères avez montrés pour la cause du bon gouvernement et de l'ordre ; les bons sentiments et l'entente patriotique que je vois régner en cette province, prouvent incontestablement l'esprit de charité et de sympathie qui anime Votre Seigneurie ainsi que son clergé envers toutes les classes de vos concitoyens.

Pour moi personnellement, c'est un grand honneur de visiter le théâtre des travaux d'un homme pour qui j'entretiens une amitié et une estime aussi sincères que celles que je ressens pour Votre Grâce, et de voir de mes yeux l'excellent résultat de vos incessants travaux et de votre infatigable abnégation et dévouement aux intérêts de votre troupeau. J'ai confiance que la Providence de Dieu fera en sorte que vos ouailles ainsi que tout le pays aient encore longtemps à bénéficier de votre administration. Permettez-moi d'assurer Votre Grâce et le clergé de votre diocèse, que nous sommes, lady Dufferin et moi, profondément reconnaissants pour la bonne et cordiale bienvenue que vous nous avez préparée.

L'EXPOSITION PROVINCIALE

Nous lisons dans le dernier numéro du *Journal de l'Instruction Publique* :

On sait que l'Exposition Provinciale s'ouvre, à Québec, le 18 septembre prochain. Le département de l'Instruction publique y prendra part, suivant l'intention exprimée par l'hon. Surintendant dans son dernier rapport.

Il serait bien à désirer que cette première tentative fût couronnée de succès, et que, grâce à la bonne volonté de tous, nous fussions en état de faire une exposition assez complète pour donner une idée exacte de notre système scolaire, de ses développements, de son efficacité.

Nous disons la bonne volonté de tous, et c'est avec intention. La loi votée à la dernière session donne, il est vrai, au gouvernement le pouvoir de promulguer des règlements "pour la tenue, l'établissement, la direction et le maintien d'expositions scolaires," mais les circonstances n'ont pas permis au gouvernement de s'autoriser de cette disposition de la loi. Les règlements n'étant pas encore promulgués, le Surintendant, en s'adressant aux commissaires d'école et aux diverses maisons d'éducation de la province, ne peut que les inviter à prendre part à l'exposition, chacun selon sa propre inspiration, non pas en vertu d'une obligation définie.

Mais le bon vouloir ne fera pas défaut, nous en sommes convaincus. Déjà plusieurs institutions ont exprimé le désir d'envoyer à Québec leur quote part de travaux, de livres et de fournitures classiques.

Nous faisons un nouvel appel à tous les amis de l'éducation. Travaux des élèves—fournitures classiques—plans ou photographies des édifices scolaires peuvent être adressés au département, qui répond de leur conservation et se charge des frais de transport.

CATASTROPHE EN MER

On télégraphie de Londres en date du 12 courant :

Le navire anglais *Avalanche*, de Londres pour la Nouvelle-Zélande, a eu une collision en vue de Portland avec le vapeur *Forest*, en destination de New-York. Les deux bâtiments ont sombré immédiatement, et quatre-vingt-seize personnes ont été noyées. L'équipage du *Forest* se composait de vingt et un matelots ; le capitaine Lackart, le second et sept autres marins ont été sauvés. L'*Avalanche* avait à son bord trente-deux soldats et cinquante passagers ; le troisième officier et deux matelots ont seuls réussi à se sauver.

Une seconde dépêche donne les détails suivants au sujet de l'accident :

Le *Forest* a frappé l'*Avalanche* entre le grand mât et le mât d'artimon ; ce dernier vaisseau a sombré immédiatement. Le *Forest*, quoique beaucoup avarié, s'est maintenu à flot pendant une couple d'heures. Trois canots furent lancés à la mer ; le seul qui n'a point sombré contenait douze personnes. Le second a chaviré et plusieurs cadavres ont été recueillis sur le rivage ; on croit que le troisième canot a péri. L'accident a eu lieu hier, à 9.30 heures, à 83 milles de Portland.

Une dernière dépêche mande que cent personnes ont péri.

UN COMBAT NAVAL

Le télégraphe nous a annoncé qu'un combat naval avait eu lieu le 23 juillet, près de Silistrie. Le *Daily News* publie à ce sujet les détails suivants qui lui sont envoyés de Tchernawpda :

Un engagement naval a eu lieu sur le Danube, à quinze kilomètres en aval de Silistrie, samedi matin, le 23 juillet. Je tiens le récit de l'affaire de trois officiers qui y ont pris part, et ils me l'ont racontée tandis que nous étions assis sous la tente de la canonnière *Fulgerul*, entre les cônes de des torpilles et les bouches noires des canons.

Trois barques faisaient une reconnaissance sur le fleuve pour découvrir la force de l'ennemi. Le *Fulgerul*, une canonnière doublée en fer, n'ayant pas plus de soixante pieds de longueur, armée d'un canon en cuivre de calibre d'une livre en barbette, et quatre sous sa poupe de fer, et commandé par le lieutenant Doubassoff ; le bateau à torpilles, *Tsezarevitch*, commandé par le lieutenant Schestakoff, armé d'un canon de quatre en barbette, et le bateau à torpilles *Plitcha*, commandé par l'enseigne Bal, armé seulement de torpilles ; les deux dernières embarcations ne sont que de petits sloops à vapeur. Toutes les trois étaient munies de six torpilles chacune, qu'un seul boulet de l'ennemi aurait pu facilement faire éclater. Ce fait donne une idée du courage indomptable des officiers et des matelots de ces actives petites barques. Je ne puis pas mieux faire que de reproduire textuellement le récit des officiers :

"Nous partîmes samedi, à quatre heures du matin, et il était onze heures du matin quand nous arrivâmes en vue du village turc de Boundjack, situé près d'un îlot du Danube. Sur une hauteur qui domine le village, nous découvrimus un camp d'avant-postes de cavalerie, comptant au-delà de 200 hommes, et, à notre surprise, nous vîmes également sur les hauteurs éloignées, un camp d'au moins 3,000 hommes.

"Nous apprêtâmes nos canons et tirâmes sur le camp au moment où nous fûmes assez proches. A notre seconde décharge, la cavalerie prit la fuite, abandonnant le camp, et le quatrième obus mit le feu aux tentes et aux arbres. Nous remouâtâmes ensuite le fleuve en doublant la pointe de l'îlot, afin de nous mettre en dehors de portée du grand camp placé sur la seconde ligne des hauteurs, lorsqu'arriva soudainement une canonnière turque dont les cheminées étaient cachées par l'îlot.

"Elle était casematée et portait quatre canons de seize centimètres de diamètre. Elle ouvrit immédiatement le feu auquel nous répondîmes vigoureusement. A ce moment, il y avait une grande confusion dans le camp placé sur les hauteurs ; les troupes d'infanterie étaient en mouvement et semblaient préparer une attaque d'artillerie de la rive.

"Nous continuâmes néanmoins à tirer sur le monitor, et nous eûmes bientôt la satisfaction de voir un obus mettre son pont en feu, mais l'incendie fut promptement éteint. Un autre coup heureux enleva son canot, et causa d'autres avaries. Un autre encore brisa la barre de son gouvernail. A maintes reprises, il s'élança vers nous ; mais alors, un coup bien dirigé le touchait, et il virait de bord pour reprendre sa promenade en remouant et en descendant la rive, au-dessous du camp.

"Voyant que notre ennemi tirait mal, nous nous approchâmes à moins de deux kilomètres, et un obus mit son pont en feu pour la seconde

fois. Le feu se propagea rapidement, et l'équipage sauta par-dessus bord et gagna la rive à la nage. Précisément à ce point du combat, arriva un second monitor armé de deux gros canons dans une seule tourelle, et de quatre autres mis en position sur le pont.

"Une compagnie de soldats, avec une batterie de sept canons, arrivait au galop du camp, et dirigeait ses canons contre nous ; pensant alors qu'il commençait à faire un peu trop chaud, nous nous retirâmes à une heure et demie, envoyant des obus de nos canons de poupe contre les flancs de fer du monitor ; mais l'ennemi, qui en avait évidemment assez, ne nous poursuivit pas. Nous avons compté douze de nos obus qui ont frappé l'ennemi, tandis que de notre côté, nous n'avons que quelques planches brisées pour prouver que nous avons été engagés dans un combat."

Ce récit d'une aventure hardie comme peut-être on n'en a jamais enregistrée, n'a été fait avec toute la modestie qui caractérise des marins accoutumés à bien faire leur devoir, et qui pensent peu au danger et aux fatigues du métier. Ces trois officiers déjà fameux par leur précédent exploit—ce sont eux qui ont fait sauter un monitor dans le canal de Matchin—sont inséparables. Ce sont des marins aussi hardis qu'il y en a jamais eu.

Le lieutenant Doubassoff est de haute stature, au teint mat et à la chevelure blonde, ressemblant au type anglais, d'une figure délicate et d'une taille mince et flexible ; c'est évidemment un gentilhomme de naissance. Il a beaucoup voyagé et est familier avec toutes les capitales européennes. Le lieutenant Schertakoff est petit et trapu, et a tout l'extérieur d'un marin ; il a le type saxon et sa voix est sympathique. L'enseigne est un Roumain tant de figure que d'extérieur. Aucun des trois n'a plus de trente ans. Les deux lieutenants sont déjà décorés de la croix de Saint-Georges pour les services qu'ils ont rendus par la destruction du monitor.

Pendant que les officiers me racontaient leur aventure, arriva une dépêche du grand-duc Alexis félicitant les officiers et les équipages de leur vaillante conduite. Les équipages furent rangés en ligne sur la côte, et le lieutenant Doubassoff leur donna lecture de la dépêche.

TREIZE A TABLE

Extrait d'une correspondance adressée de Belgique à un journal parisien, à la date du 2 juillet :

Ma dernière lettre se terminait sur une pénible impression. Au moment où je l'écrivais, une dépêche de Spa annonçait que M. Ch. Rogier, ministre d'Etat, avait été frappé d'une indisposition subite et avait été pendant les fêtes offertes par la cité spadoise à la famille royale, à l'occasion de l'inauguration des tribunes des courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. Cette indisposition, heureusement, n'a pas eu les suites qu'un moment on avait redoutées. Dès le lendemain, l'éminent homme d'Etat s'est trouvé rétabli et a pu revenir à Bruxelles.

De cet incident, qui avait inquiété d'abord, il n'en reste, en somme, qu'un souvenir assez plaisant. Voici comment : Au banquet que la ville de Spa offrait, après les courses, au roi et à la reine, une table d'honneur avait été, comme d'habitude, disposée pour recevoir les convives de marque que Leurs Majestés désiraient avoir à leur table personnelle. M. Ch. Rogier était de ce nombre. Or, ce nombre se trouvait être, par hasard, de quatorze convives. L'indisposition du ministre d'Etat supprimant un invité, réduisait le nombre au chiffre de treize.

Grand émoi parmi les autorités ! On a beau ne pas être superstitieux, on ne tient pas, quand on a le roi et la reine pour hôtes, à les faire asséoir treize à table. C'est un chiffre malencontreux et désagréable. Que faire ? cependant, l'heure du banquet approchait et il semblait assez difficile de supprimer un treizième convive de la table royale que d'aller, au dernier moment, en recruter un quatorzième de bonne volonté, à qui il faudrait expliquer qu'il n'était pas invité pour lui faire honneur, mais pour faire appoint. Les magistrats spadois seraient peut-être encore à chercher un expédient pour se tirer d'affaire, si M. le curé-doyen de Spa n'avait eu vent de leurs perplexités. Le curé faisait, comme de juste, partie du groupe d'invités privilégiés.

—Ne vous tourmentez pas davantage, dit-il au bourgmestre ; quand on est treize à table, il y en a un, comme on dit, qui a le point de Judas. Eh bien, ce sera moi !

Et voilà comment monsieur le curé-doyen de Spa, invité à la table d'honneur, s'en fut dîner parmi les convives de la deuxième catégorie. Au cours du repas, le roi, remarquant l'absence du vénérable ecclésiastique, manifesta sa surprise. Il fallut bien alors lui conter l'aventure, qui jeta un peu de gaieté sur la réunion assombrie par la nouvelle de l'indisposition du ministre d'Etat.

LES BACHI-BOZOUKS

(SOUVENIRS DE LA GUERRE D'ORIENT, 1855)

Le Mameluck, aïeul du *Bachi-Bozouk*, a joui, à juste titre, d'une haute réputation. Mais le fils a singulièrement dégénéré : le *bachi-bozouk*, cavalier irrégulier de l'immense empire ottoman, a perdu jusqu'à cette habileté, cette grâce, cette

adresse à cheval, qui faisaient l'admiration de tous ceux qui ont vu les Mamelucks. A l'appui de ce que j'avance, je citerai un seul fait bien caractéristique, et dont j'ai été témoin : au camp de Varna, pour occuper leurs loisirs avant notre entrée dans la Dobrutchka, les *Bachi-Bozouks* se livraient au jeu du *Djerid*, espèce de fantasia, où chacun déploie son adresse en se poursuivant, en s'évitant à cheval, et qui consiste à se jeter un petit bâton.—Celui qui le reçoit est déclaré vaincu. J'ai assisté plusieurs fois à ces exercices, et je haussais les épaules, comparant ces cavaliers à ceux que j'avais vus en Afrique, dans les belles fantasias de la province de Constantine surtout. Le *Bachi-Bozouk*, sans grâce, sans adresse, maniant mal son cheval, rapproché du superbe et brillant cavalier de l'Afrique, me faisait pitié. Souvent, quelque *Spahi*, passant par là, détournait la tête pour ne pas voir et se moquer de son coreligionnaire. Tout manquait aux *Bachi-Bozouks* : chevaux, habileté, adresse, jusqu'à la fière allure du cavalier arabe, rehaussée par une richesse de harnachement, de costume, qui rappelle les plus beaux temps de la chevalerie.

Bachi-Bozouk, en turc, cela veut dire *tête folle*, et l'expression ne paraîtra pas trop dure à quiconque aura connu ces hordes barbares. Quelques mots sur l'origine de ces hommes qu'on avait eu la triste pensée d'organiser en quelques jours en corps réguliers.

A la déclaration des hostilités entre la Russie et la Turquie, la guerre sainte fut proclamée dans toute l'étendue de l'empire ottoman, et, des points les plus reculés, accoururent tous les fidèles à la défense de l'étendard du prophète.

Les Mamelucks, les Janissaires avaient été immolés, le sultan avait régularisé son armée. Toute sa force en cavalerie ne pouvait consister que dans l'élevée de ces bandes d'irréguliers qui furent autrefois redoutables, la cavalerie turque ayant toujours passé pour une des meilleures de l'Europe. L'élément de ces bandes, c'étaient les *Bachi-Bozouks*. On en vit venir des bords du Tigre, de l'Euphrate, du golfe Persique, des montagnes du Kurdistan, etc.

Au nombre de vingt-cinq ou trente mille, ils s'abattirent dans le camp d'Omer-Pacha, généralissime des troupes ottomanes. Ils devinrent bientôt un embarras pour le général turc. Impatient de se débarrasser de ces sauterelles qui lui dévoraient tout, Omer-Pacha s'empressa de nous offrir une partie de cette troupe indisciplinée. La France prit quatre mille *Bachi-Bozouks* à sa solde, et l'Angleterre, notre alliée dans la lutte, le même nombre. Je n'ai pas à m'occuper de ceux qui restèrent avec Omer-Pacha, ni des quatre mille qui échurent à l'Angleterre sous les ordres d'un brave officier de l'armée des Indes, le colonel Beatron. Rappelons seulement qu'ils furent pour l'armée de la reine un grave embarras et rien de plus. Une révolte ayant éclaté parmi eux, le colonel anglais périt en cherchant à la réprimer, et les vaisseaux anglais, embossés sur la plage, furent obligés de les mitrailler pour en venir à bout.

Un touriste est introduit par un domestique, dans une chambre d'auberge.

Le touriste, d'un air inquiet :

—Dites-moi, mon ami, il n'y a pas de ces vilaines petites bêtes, qui font de si grosses ampoules ?

Le domestique, avec conviction :

—Oh ! monsieur, je serais bien étonné s'il en restait... Le voyageur d'hier en a tué plus de deux cents !

Un article dont le besoin se faisait sentir depuis longtemps et qui ne vient que d'être connu, c'est le *Rénovateur* Parisien de Luby pour la chevelure. Quelques applications comme toilette ordinaire pour les cheveux sont tout ce qui est nécessaire pour rendre aux cheveux gris leur couleur primitive, après quoi une seule application par semaine suffira. Il donne à la chevelure un parfum et un luisant magnifiques, et entretient la tête fraîche et exempte de souillure. C'est le grand favori des dames pour leur toilette, en ce qu'il ne souille nullement les étoffes les plus délicates. En vente dans toutes les pharmacies, en grandes bouteilles de 50 centins. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, sont les agents pour le Canada.



BRIGHAM YOUNG, DÉCÉDÉ



FAMILLE D'ESQUIMAUX DU FLEUVE MACKENZIE
D'APRES UN CROQUIS DE R.P. PEUDOT



LA GUERRE D'ORIENT - LA PRIERE DU SOIR A BORD D'UN MONITOR TURC

NOS GRAVURES

Brigham Young

Ce fameux personnage, dont nous avons déjà annoncé la mort, est né à Whittingham, dans l'Etat de Vermont, le 1er juin 1801. Son père était un vieux fermier, avec onze enfants, dont Brigham était le neuvième. Il avait servi sous Washington, dans la guerre de l'indépendance, et appartenait à l'Eglise méthodiste. Il se convertit au mormonisme, dont Joseph Smith était alors le chef, et mourut à Quincy (Illinois), avec le titre de premier patriarche de l'Eglise, en 1839. Brigham, après avoir travaillé sur la ferme de son père, dans son enfance, apprit le métier de vitrier-peintre, qu'il exerça jusqu'à l'âge de trente ans. Il fut alors converti au mormonisme par un frère de Joseph Smith, se joignit aux "Saints" à Kirtland (Ohio), reçut le titre d'ancien (*Elder*), et se mit à prêcher sa nouvelle foi, avec l'originalité et la vigueur qui le caractérisaient.

En 1835, il fut admis au nombre des douze apôtres. Mais la persécution contre le mormonisme éclata dans l'Ohio, et Joseph Smith se réfugia avec ses adhérents dans la partie occidentale du Missouri, où il fonda son second établissement. Une nouvelle persécution en chassa les Saints, qui se réfugièrent dans l'Illinois, où ils fondèrent la ville de Nauvoo. En 1840, Brigham Young fut envoyé comme missionnaire en Angleterre, prêcha le mormonisme à Liverpool avec un immense succès, y publia une nouvelle édition du livre de Mormon, organisa plusieurs églises, et au bout d'un an, s'embarqua pour New-York avec 769 émigrants convertis à sa religion.

Peu de temps après, commença la troisième persécution contre le mormonisme. Brigham Young se trouvait alors à Boston. Dès qu'il apprit la mort de Joseph Smith, tué d'un coup de feu en cherchant à s'échapper de prison, il se rendit en toute hâte à Nauvoo, pour se faire proclamer héritier du prophète et chef de l'Eglise mormonne. Ce titre appartenait régulièrement à Sidney Rigdon.

Mais Brigham déploya une énergie sans pareille, excommunia son rival, et se fit reconnaître par l'immense majorité des Saints. Cependant il fallait soutenir les attaques des "gentils" de l'Illinois, et particulièrement de la petite ville de Carthage, ce qui fit donner à cette querelle le nom de guerre punique. Le nouveau chef comprit que cette guerre ne finirait pas à son avantage, et il persuada à ses adhérents d'abandonner Nauvoo, pour le suivre partout où il voudrait les conduire.

C'est en 1846 que commença la grande hégire des Mormons. Ils se dirigèrent vers l'Ouest et s'arrêtèrent à Kaneshville, près de Council Bluffs, dans l'Iowa. Ils restèrent là une année, exposés aux plus terribles privations. Brigham ne faiblit pas, parla au nom de Dieu, se fit proclamer prophète, et décida son peuple affamé à poursuivre sa marche vers l'Ouest. Il avait reçu \$20,000 du gouvernement de Washington, à titre de prime, pour organiser un bataillon de volontaires, appelé à servir dans la guerre du Mexique. Cette somme l'aidera à réaliser son projet, et il parvint enfin aux bords du Lac Salé, avec ceux de ses sectateurs qui n'étaient pas morts de faim et de misère dans le voyage.

Là, il fallut travailler avec acharnement pour vaincre les difficultés insurmontables d'un établissement au milieu des déserts. Il donna à son nouvel établissement le nom d'Etat de Deseret, et envoya des délégués à Washington, en 1849, pour en demander l'admission dans l'Union. Le Congrès admit le Deseret, mais seulement comme territoire, et en lui donnant le nom d'Utah. Le président Fillmore nomma Brigham Young gouverneur du territoire. Brigham fit si bien qu'au bout de quelques années l'autorité fédérale était entièrement méconnue dans l'Utah. C'est ce qui engage le président Buchanan, en 1857, à y envoyer une armée de 3,000 hommes pour faire rentrer les Mormons dans l'obéissance et les soumettre à un nouveau gouverneur, M. Cumming. Quand celui-ci parut à Salt Lake City, Brigham fit

semblant de se résigner, mais il publia une proclamation, qui contenait un ordre aux Mormons de quitter immédiatement la ville et leur territoire, et d'émigrer vers le Sud. Le président envoya des commissaires pour négocier avec les fugitifs, et on conclut un arrangement en vertu duquel les Mormons rentrèrent dans leurs foyers et acceptèrent en partie les conditions du gouvernement fédéral.

C'est vers cette même époque que fut commis l'affreux guet-apens de Mountain Meadow, dans lequel une compagnie d'émigrants tomba sous les balles mormones. On sait que l'évêque Lee a reçu le châtiement de sa participation à ce crime. La complicité de Brigham Young n'a jamais été juridiquement prouvée; mais le public américain la considère comme moralement établie. Cela suffit à la mémoire du prophète. On sait qu'il a eu aussi maille à partir avec la justice fédérale, pour infraction à la loi contre la polygamie. Mais les conséquences n'ont jamais été bien pénibles pour lui. Il a eu en tout une quarantaine de femmes, avec la plupart desquelles ses relations ont été très-passagères. Sa favorite était Amelia Folsom, de Portsmouth (New-Hampshire), qu'il a épousée en 1863, et avec laquelle il passait la plus grande partie de son temps. On peut espérer que la mort de Brigham Young portera le dernier coup à la théocratie mormonne.

Le testament de Brigham Young a été lu le 3 à Salt Lake City, en présence de toutes ses femmes, au nombre de dix-sept, de ses seize fils et de ses vingt-huit filles.

La fortune personnelle que laisse le prophète se compose pour la majeure partie de biens-fonds. On l'estime à deux millions de dollars. Le testament a été fait en 1873, à une époque où le plus jeune des enfants de Young, né de Mary Von Cott, était âgé de trois ans.

Le chef mormon a eu en tout cinquante-six enfants, dont quarante-quatre lui survivent. Le partage égal des biens entre toutes les femmes et tous les enfants n'aura lieu que lorsque le plus jeune de ses enfants atteindra sa majorité, c'est-à-dire dans treize ans. Jusque-là, les différentes femmes de Young toucheront chacune une part de revenu proportionnée au nombre de leurs enfants.

Les exécuteurs testamentaires sont Brigham Young, fils, George O. Cannon et Albert Carrington.

Une personne qui assistait à la lecture du testament dit qu'il a satisfait tous les intéressés. Il est probable toutefois qu'il surviendra quelque désaccord entre les dix-sept familles avant l'expiration du délai fixé par Young pour le partage de la succession.

En mer

Laissons la parole à Lamartine, qui savait si bien célébrer la mer dans les belles strophes suivantes :

Que j'aime à flotter sur ton onde,
A l'heure où du haut du rocher
L'orange, la vague féconde,
Versent sur ta vague profonde
Une ombre propice au nocher !

Souvent, dans ma barque sans rame,
Me confiant à ton amour,
Comme pour assoupir mon âme,
Je ferme, au branle de ta lame,
Mes regards fatigués du jour.

Comme un coursier souple et docile,
Dont on laisse flotter le mors,
Toujours vers quelque frais asile
Tu pousses ma barque fragile
Avec l'écume de tes bords.

Le Dieu qui décora le monde
De ton élément gracieux,
Afin qu'ici tout se réponde
Fit les cieux pour briller sur l'onde,
L'onde pour réfléchir les cieux.

Que je t'aime, ô vague assoupie,
Quand, sur mon timide vaisseau,
Comme un géant qui s'humilie,
Sous ce vain poids, l'onde qui plie
Me creuse un liquide berceau !

Que je t'aime, quand, le zéphire
Endormi dans ses autres frais,
Ton rivage semble sourire
De voir, dans ton sein qu'il admire,
Flotter l'ombre de ses forêts !

Que je t'aime, quand, sur ma poupe,
Des festons de mille couleurs,
Pendant au vent qui les découpe,
Te couronnent comme une coupe
Dont les bords sont voilés de fleurs !

Viens à ma barque fugitive,
Viens donner le baiser d'adieu ;
Roule autour une voix plaintive,
Et de l'écume de la rive
Mouille encor mon front et mes yeux !

L'expédition du général Gourko

L'expédition du général Gourko restera comme un des plus brillants faits d'armes dont il soit fait mention dans les annales militaires. Nous ne voyons guère dans les guerres modernes à lui comparer que la fameuse marche de cavalerie du général Sherman dans la guerre d'Amérique. Jamais corps d'avant-garde ne s'est avancé aussi audacieusement en pays ennemi, et n'a obtenu d'aussi grands résultats en aussi peu de temps. L'intérêt exceptionnel de cette expédition, les conséquences décisives qu'elle doit avoir sur la conduite ultérieure de la guerre et les épisodes horribles dont elle a été marquée, nous ont engagé à lui consacrer un numéro.

Sitôt que les Russes eurent passé le Danube, le grand-duc Nicolas, commandant en chef de l'armée, décida la formation d'un corps d'avant-garde qui reçut pour instruction d'éclairer les devants de l'armée dans la direction de Tirnova et, après la prise de cette ville, de tenter de se frayer un passage à travers les Balkans. Le général Gourko, auquel le commandement de ce corps fut confié, se mit en route, le 3 juillet, avec 10 bataillons et demi d'infanterie (4 bataillons de chasseurs, 6 bataillons de Bulgares et 1 demi-bataillon de plastounes), 31 escadrons et demi de cavalerie (8 escadrons de dragons, 4 escadrons de hussards, 18 escadrons de cosaques du Don, 1 escadron de cosaques de l'Oural, 1 demi-escadron de la garde), 32 bouches à feu et un détachement de pionniers à cheval.

Le 7, par un heureux coup de main, il s'empara de Tirnova et il s'occupa aussitôt du passage des Balkans. Cette chaîne de montagnes constitue la seconde ligne de défense de la Turquie; elle n'est franchissable que par un petit nombre de défilés; de Tirnova, le général Gourko en avait trois devant lui, connus depuis longtemps: ceux d'Elena, de Trávna et de Schipka, tous trois gardés par les Turcs. Un hasard en fit découvrir au prince Treretel, qui connaît bien la langue du pays, un quatrième, celui de Hain-Keni ou de Zelens-Keni, situé entre les deux premiers. Le général Gourko dressa son plan de façon à profiter de cette trouvaille. Il fut résolu qu'un détachement passerait par Gabrova, irait attaquer le passage de Schipka au nord, tandis que le corps d'avant-garde, franchissant le défilé de Hain-Keni, que les Turcs ne pouvaient songer à défendre, puisqu'ils ne le connaissaient pas, irait le prendre à revers par le sud. La possession de Schipka était indispensable à l'armée russe, parce que c'est la seule passe où il y ait une route praticable pour le train et la grosse artillerie.

Le 10, des pionniers, sous les ordres du général de Rauch, entrèrent dans le défilé de Hain-Keni. Pendant trois jours, le général de Rauch, donnant l'exemple, ôta son uniforme et mania la pioche en tête de ses hommes. Le 12, la route était suffisamment aménagée, le corps du général Gourko s'engagea à son tour dans la passe. Malgré les travaux préparatoires des pionniers, il eut à vaincre des difficultés inouïes, rochers jetés en travers de la route, pente d'une roideur effrayante, obstacles de toute nature. Deux canons roulèrent dans les ravins. En arrivant au bout de la route, les soldats étaient exténués; mais, le 14 au matin, toutes leurs fatigues furent oubliées, ils virent le soleil se lever sur la vallée de la Tonudja, la célèbre vallée des Roses, le paradis de la Turquie; les Balkans étaient franchis. Le commandant de Constantinople fut ouvert. Des postes furent laissés à Bonioul, à Voïnits et à Zelenskeni, pour la garde du passage; une colonne commémorative fut élevée sur le mont Parvoei en souvenir des travaux des pionniers, et le général Gourko s'élança vers l'Ouest, dans la direction de Schipka.

Trois cents Nizams, qui se trouvaient à Hauskeins, furent défaits; d'autres combats heureux furent livrés à Konaro, à Orezare et à Onflani. Le 17, le général Gourko arrivait en vue de Kazanlyk, la capitale de la vallée des Roses. Des troupes turques qui se trouvaient devant la ville furent encore dispersées. Vers midi, le général Gourko vit arriver une députation des notables musulmans et chrétiens qui venaient lui livrer Kazanlik. Les habitants, qui sont au nombre de 12,000, 8,000 Bulgares et 4,000 Turcs, vivaient depuis trois jours dans des trances horribles. Les Turcs craignaient d'être massacrés par les Bulgares, et les Bulgares d'être exterminés par les Turcs. A la fin, les deux races avaient fait un pacte et constitué une commission turco-bulgare chargée de veiller au salut commun. Deux Bachi-Bouzouks qui essayèrent de piller furent pendus par ordre de la commission.

Il était convenu que la colonne de Gabrova par le nord, et le général Gourko par le sud, attaqueraient le col de Schipka simultanément le 17 au matin. Les combats qu'il avait été obligé de livrer avaient mis le général Gourko en retard, et il ne put arriver à Schipka que le 17 au soir. Il s'ensuivit que, le 17, la colonne de Gabrova attaqua isolément par le nord et fut écrasée par le nombre.

Il y a au pied des Balkans un village de Schipka; le col de ce nom est à 4 kilomètres plus loin et à 1,000 mètres au-dessus. Le 17 au soir, la cavalerie du général Gourko s'empara du village et du camp que les Turcs y avaient installé. On y trouva une grande quantité de vivres destinées à la garnison du col, qui resta par le fait sans subsistances. C'est grâce à cette circonstance que la prise du col devint possible, car, de l'avis de tous les militaires, le mont Saint-Nicolas qui le domine avait été si bien fortifié, qu'il était à peu près impenetrable de vive force.

Le 18, le général Gourko attaqua à son tour par le sud; mais, comme il n'avait pu prévenir le détachement de Gabrova, son attaque fut isolée comme celle de la veille, et, pour cette raison, également malheureuse. Deux brigades de chasseurs et deux compagnies de plastounes en furent chargées. Après une lutte héroïque, elles durent battre en retraite, abandonnant sur le terrain, comme le détachement de Gabrova avait fait la veille, ses blessés à la merci des Turcs.

Le 19, le général Gourko et le détachement de Gabrova devaient enfin attaquer simultanément, mais, de bon matin, un parlementaire vint demander à capituler. Vers midi, on s'aperçut que ces négociations n'étaient qu'une comédie destinée à amuser les Russes; les Turcs s'étaient enfuis par un sentier de chèvres vers l'Ouest. Le général Skabelef et le colonel Stroukof, du détachement de Gabrova, occupèrent donc les retranchements, où l'on trouva 5 drapeaux, 8 pièces de canon et une grande quantité d'armes de toutes sortes.

Pendant qu'ils envahissaient les ouvrages turcs, un triste spectacle s'offrit tout d'un coup aux yeux des Russes. Dans une partie du camp se trouvaient vingt et une têtes, et plus loin des cadavres affreusement mutilés des compagnons qu'ils avaient été obligés d'abandonner dans des attaques précédentes. Indignés de ces atrocités commises par des soldats réguliers de l'armée turque, quatre correspondants de journaux qui avaient suivi l'expédition du général Gourko, rédigèrent la protestation suivante :

Kazanlyk, le 21 juillet 1877.

Étrangers admis à suivre les opérations de l'armée russe comme représentants de quelques-uns des principaux organes de la presse européenne, nous croyons de notre devoir de constater publiquement les actes de barbarie commis par les troupes régulières ottomanes chargées de la défense du défilé de Schipka.

Les 5 (27) et 6 (18) juillet, dans les combats meurtriers qui ont précédé l'évacuation des ouvrages retranchés élevés par les Turcs, certaines positions ont été successivement occupées par les combattants des deux armées, sans que de part et d'autre on ait eu le temps d'enlever morts et blessés. La lutte terminée, les blessés turcs, abandonnés en grand nombre, ont été recueillis, soignés sur le plateau même par les chirurgiens de l'armée adverse; mais des blessés russes, au nombre de ceux qui ont eu le malheur de tomber en un endroit momentanément occupé par les

troupes turques, n'est resté vivant. De vingt à trente malheureux ont été décapités, plusieurs amputés des pieds, des mains, des oreilles, du nez, des parties sexuelles, la poitrine tailladée à coups de yatagan et leurs têtes portées dans le camp turc, où les ont trouvés les soldats russes après l'occupation des ouvrages. Nous avons vu de nos yeux ces têtes coupées, ces corps mutilés, quelques-uns témoignant par la contraction des muscles, la torsion des membres, les horribles tortures d'une mutilation pratiquée à vif. Nous avons vu un corps décapité et mutilé encore, étendu sur le brancard d'ambulance où il avait été placé blessé, et non loin de là les cadavres également décapités des deux brancardiers portant au bras gauche le brassard de la Croix-Rouge.

Nous nous en tenons strictement à ce que nous avons vu et, laissant à ceux qui ont été témoins du combat lui-même le soin de relever la violation des droits de la guerre qu'auraient commise les Turcs, en arborant deux drapeaux parlementaires pour rouvrir presque aussitôt le feu sur les troupes russes en refus, nous soumettons au jugement du monde civilisé le contraste que présentait le lendemain du combat, à quelques centaines de mètres de distance, d'un côté, plus de cinquantes blessés musulmans soignés selon les préceptes de l'humanité par les médecins de l'armée russe, de l'autre le monceau de têtes coupées, hideux trophée des barbaries de la garnison régulière ottomane.

C. D. BRACKENBURY, lieutenant-colonel, correspondant militaire du *Times*.

DICK DE LONLAY, correspondant spécial du *Moniteur Universel* et du *Monde Illustré*.

H. DE LAMOTHE, correspondant du *Temps*.

I.-L. TELLIER, correspondant de la *Illustracion Espanola y Americana*.

FAITS DIVERS

—On compte environ 48,000 employés dans les diverses manufactures de tabac et de cigares des Etats-Unis, et près de quinze millions de piastres sont payées annuellement pour les salaires.

—L'Etat de la Californie possède plus de 3,800,000 d'arbres fruitiers, et 35 millions de ceps de vigne, ce qui donne un produit de 3 à 500 millions de livres de fruits annuellement.

—La misère est très-grande en Prusse. Pendant le mois de juillet, le nombre des indigents secourus à Berlin a été de 13,500, la plupart des ouvriers sans travail.

UNE SOIRÉE ÉMOUVANTE.—Le 20 juillet, la population de Fort-de-France (Martinique) se pressait sur la savane, dans l'enceinte du cirque américain, qui donnait sa dernière représentation ; la soirée devait se terminer par une séance du dompteur Boone. Au moment où les gymnastes finissaient leurs exercices, un orage épouvantable éclatait ; la toile du cirque se tendit sous la pluie qui tombait à torrents ; les exercices du trapèze étaient terminés et le célèbre dompteur américain faisait entrer dans l'arène son immense cage ; tout d'un coup, un craquement se fit entendre, les cordes de la toile cassèrent, lustrés, candélabres s'effondrèrent ; acteurs, public, bêtes féroces, tout fut enseveli sous cette immense toile que la pluie avait rendue si pesante. Ce fut alors une scène impossible à dépeindre. Les cris des assistants qui cherchaient à se débarrasser de ce vaste lincoln, se mêlaient aux rugissements des bêtes féroces ; c'était une panique générale ; on croyait la cage renversée, les portes ouvertes, et, à la lueur des éclairs, il semblait aux créoles voir sous la toile bondir les fauves du dompteur. Enfin, les hommes du cirque, écuyers, clowns, parvinrent avec des perches à soulever un peu la toile et à dégager leur public, qui en a été quitte pour la peur ; les animaux n'étaient pas sortis de leurs cages ; il n'y a eu que de légères contusions, assez nombreuses cependant ; mais avant tout, une forte émotion.

—Une petite fille de 12 ans s'est jetée dans la mer pour en finir avec la vie. Fort heureusement, un matelot avait été témoin du fait. Il nagea au secours de la pauvre enfant et la sauva. On demanda à cette gamine pourquoi elle voulait mourir. "Parce que je suis lasse de vivre !" répondit-elle. A 12 ans !

OPÉRATION DIFFICILE.—Le Dr. St. Jean, M. P., vient de faire, à l'Hôpital d'Ottawa, une opération excessivement difficile, mais qui a réussi parfaitement, sur la personne d'un vieillard âgé de 78 ans, qui souffrait depuis longtemps déjà de cette terrible maladie appelée la pierre.

Il est parvenu, avec beaucoup d'habileté, à extraire trois pierres dont la plus grosse avait la forme d'un œuf. Cette pierre s'est cassée au contact de l'instrument, et le docteur constata qu'elle renfermait une vingtaine de pierres plus petites, ayant la grosseur d'un pois ; les deux autres avaient environ un pouce à un quart de diamètre, et étaient hérissées de pointes aiguës qui faisaient horriblement souffrir le malade.

L'opération a eu lieu en présence de MM. les Drs. Hill, Valade, Robillard, Lynn, Godin, St. Pierre, Horsey et Higgin, qui tous ont admiré l'habileté que le Dr. St. Jean a déployée dans cette opération si dangereuse. Le patient, quoiqu'il soit très-vieux, a supporté avec héroïsme ses souffrances, et était beaucoup mieux aux dernières nouvelles.

SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE BOSTON.—A une assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste de Boston, tenue à Codman Hall, rue Tremont, mercredi, le 5 septembre, les messieurs dont les noms suivent furent élus officiers pour le semestre courant :

Président : A. F. Richard, réélu ;
Vice-Président : V. Julien ;
Sec.-Arch. : L. Dsilva, réélu ;
Sec.-Cor. : W. Filiatrault ;
Sec.-Fin. : H. Archambault ;
Trésorier : S. Vanier, réélu ;
Sergent-d'armes : Jos. Bonneau ;
Directeurs : Félix Ethier, O. Doré et Nap. Débigaré ;
Comité de visite : Joseph Débigaré, J. Périgny et C. Doré.

CORRESPONDANCE.—M. le Rédacteur, — En vous priant de bien vouloir publier le rapport ci-dessus, j'ose vous demander, en même temps, la permission d'accuser réception, par la voie de votre intéressant journal, d'une lettre de félicitations et d'encouragement, de la part de notre aimable et dévoué compatriote, M. Benjamin Sulte, à propos de notre banquet national donné en cette ville, le 24 juin dernier.

Cette lettre, pleine d'esprit et de patriotisme, fut lue à une assemblée générale, et reçue aux acclamations de joie et de reconnaissance de tous les membres de la société, qui se feront toujours un devoir de mettre en pratique les enseignements qui y sont contenus.

En insérant cette courte note dans votre prochain numéro, vous obligerez beaucoup les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Boston en général, et en particulier.

Votre obéissant serviteur

W. FILIATRAULT,
Sec.-Cor.

Boston, Mass., 8 septembre 1877.

—Le Canada semble avoir compris qu'il est temps de montrer à l'Europe qu'il n'est pas tout à fait aussi rétrograde qu'on se plaît trop généralement à le dire. L'Exposition de Philadelphie n'a pas peu contribué à faire disparaître ce préjugé, mais celle de Paris, nous osons l'espérer, achèvera de prouver aux autres pays que le Canada ne leur cède en rien dans la culture des arts et des sciences. Aussi les ouvrages canadiens seront-ils nombreux à l'Exposition de 1878. Encore la semaine dernière, nous avions le plaisir d'en voir un échantillon dans une carte de la Puissance du Canada. Cette carte, chef-d'œuvre dans son genre, est due aux talents si connus de M. Pierre Cartier, professeur de sténographie et de dessin, à Sorel. A en juger par l'ouvrage, il a fallu à l'auteur des connaissances très-étendues sur la géographie du Canada, pour confectionner une carte aussi parfaite que celle que nous avons examinée.

La carte mesure 32 pouces sur 21. L'auteur a pu, dans un cadre aussi restreint, figurer les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et une partie de Terre-Neuve, ainsi que tous les Etats de l'Union américaine, qui sont limitrophes au Canada, avec tous les comtés, villes, villages, paroisses, rivières, lacs, golfes, baies, caps, îles, montagnes, chemins de fer, etc., sans confusion aucune et avec toute la clarté désirable.

Le texte est entièrement en sténographie Duployé. On sait que ce genre d'écriture permet de loger beaucoup de matière dans un espace relativement très-limité. Aussi est-ce cette latitude de grouper en quelques monogrammes de si nombreux détails, qui donne à l'ouvrage de M. Cartier ce cachet d'intérêt et d'originalité que l'on perçoit en l'examinant.

Au premier abord, la carte présente l'aspect d'une carte muette, tant les zigzags de l'écriture phonographique se marient admirablement avec les sinuosités des rivières et des autres accidents géographiques, que représente la carte. Ce dernier avantage est peut-être le plus important, vu qu'aujourd'hui l'enseignement de la géographie se fait en partie sur cartes muettes.

Nous n'en finirions pas si nous entreprenions d'analyser dans tous ses détails, ce travail vraiment gigantesque ; qu'il suffise d'ajouter que le coloris peut rivaliser de pureté, d'harmonie et de goût avec n'importe quel ouvrage du genre.

M. Pierre Cartier est aussi auteur d'une méthode de sténographie anglaise, aujourd'hui assez connue, ainsi que d'un traité sur la sténographie, illustré et autographié en sténographie par l'auteur lui-même. Ce dernier ouvrage a été envoyé à Paris pour figurer à l'Exposition de 1878.

Nous félicitons cordialement M. Cartier pour son travail, et espérons que nous aurons souvent le plaisir de signaler quelques autres ouvrages où se révéleront ses talents artistiques.

—On écrit de Chicago en date du 13 :

"Hier au soir, au moment où le train de l'Illinois Central arrivait ici, un officier de police arrêta le Rév. M. Grugan, un prêtre catholique, qui avait lancé par la fenêtre du wagon deux bibles qui avaient été déposées sur ses genoux par un agent de société biblique."

UN ESSAI.—Il paraît que nous allons avoir à Montréal des religieuses protestantes. Comme on le voit, l'horreur du célibat est beaucoup diminuée chez les protestantes modernes.

Les sœurs de la Sainte-Croix, tel est le nom d'une communauté de religieuses protestantes qui a été fondée en Angleterre, et qui veut établir une succursale à Montréal. Leur spécialité est, paraît-il, d'élever et de soigner les petits enfants. Elles vont s'établir au No. 267, rue Bleury, on, dit-on, plusieurs amis leur ont préparé une demeure.

LES SUITES DE L'INTEMPÉRANCE.—Mardi de la semaine dernière, vers six heures et demie du soir, un individu se présenta à la station de police du carré Chaboillez de cette ville, et dit au constable Reeves qu'une femme ivre-morte gisait dans une maison de la rue Saint-Maurice. L'agent se rendit à la maison indiquée et trouva la femme étendue sans vie. Le Dr. Bourke fut immédiatement mandé et il ne put que constater que la pauvre femme avait rendu le dernier soupir.

L'enquête tenue par M. le coroner Jones a établi que cette femme se nomme Margaret Frill, et que sa mort a été causée par l'apoplexie, amenée par un usage immodéré des liqueurs alcooliques.

—On annonce la mort, à l'âge de 76 ans, d'un cardinal de l'ordre des Prêtres, l'éminentissime André-Joseph Bizarrri, fils d'un très-pauvre paysan du diocèse de Palestrina, préfet de deux congrégations cardinalices qui ont quelques attributions communes ou mixtes, celle des Evêques et Réguliers et celle de la Discipline des Réguliers.

REVUE DE LA SEMAINE

ORIENT

Toute l'attention se porte en ce moment sur la place de Plevna et sur le défilé de Shipka, où les armées ennemies ont concentré leurs forces. Le défilé de Shipka, pris par les Russes, est bien gardé par eux. Tous les efforts d'Osman Pacha pour reconquérir ce poste, qui commande la sortie des Balkans, ont été inutiles. La lutte se fait avec acharnement, et presque sans interruption sur ce point depuis près de trois semaines. Les Russes sont en même temps revenus sur Plevna, qu'ils assiègent de tous côtés. Leurs préparatifs sont immenses, dit le télégraphe, et depuis plusieurs jours les batteries vomissent la mitraille des deux côtés. Cette seconde bataille de Plevna paraît devoir être plus sanglante encore que la première. Si les Turcs succombaient, on considère que cet échec aurait des conséquences désastreuses pour eux. Mais ils paraissent tenir bon, et l'avantage pendant toute la semaine, est resté de leur côté.

Les symptômes belliqueux reparaissent en Serbie. On s'attend, à Constantinople, à voir cette principauté entrer bientôt en campagne contre la Turquie. Un corps d'armée garde la frontière et se tient prêt à envahir le territoire serbe au premier signe de révolte. La Grèce serait aussi à la veille de s'allier à la Russie.

Voici les dépêches :

Constantinople, 10.—L'armée entière de Suleiman Pacha a passé au nord des Balkans.

Londres, 11.—La Porte accuse les Bulgares d'avoir enlevé plusieurs habitants des villages du district de Kasanlik dans leur maisons et d'y avoir mis le feu. Ils ont poignardé des femmes et des enfants.

Londres, 11.—Le ministre turc montre des documents établissant les cruautés pratiquées dans différents villages capturés par les Russes et les Bulgares.

Londres, 11.—Des dépêches récentes en date de ce jour maude que les Russes ont tranquillement mais sûrement cerné Plevna. Le bombardement de l'artillerie continue. Le Czar, le grand-duc et le prince Charles étaient présents sur le champ de bataille et dirigeaient les opérations. Les Turcs se sont retranchés dans une forte position à Griventza.

Constantinople, 11.—Suleiman Pacha télégraphie qu'il tient la route de Gabrova.

Berlin, 12.—En conséquence des représentations de l'Allemagne et de la France, la Porte a ordonné l'arrestation des cinq assassins de Salonique mis en liberté à Widdi.

Belgrade, 12.—On se prépare à faire entrer 50,000 Russes en Serbie.

La brigade serbe part demain pour la frontière.

Une tempête de neige s'abat sur les Balkans.

Londres, 13.—Une dépêche officielle de Pardin dit que les Russes ont bombardé Plevna jusqu'à mardi après-midi et qu'alors ils ont commencé l'assaut. Trois redoutes turques ont été enlevées. Le général Rodionoff a été blessé légèrement et l'adjudant Schleiter et le général Dobrowsky ont été tués. Les Russes se sont emparés de trois drapeaux et de cinq canons. Les Russes ont eu cinq mille blessés ; on ne connaît pas encore le nombre des morts.

Saint-Petersbourg, 15.—La police russe a découvert une conspiration pour assassiner le Czar sur le champ de bataille.

Shumla, 15.—Vendredi, Osman Pacha, à la tête d'une force considérable, a attaqué les Russes à Dubruik, sur le chemin de Plevna à Sofia, où ils s'étaient retranchés pour intercepter l'arrivée des secours envoyés aux Turcs. Les Russes ont été entièrement défaits, ils ont perdu plusieurs milliers d'hommes et neuf canons.

Londres, 16.—Les opérations de la semaine autour de Plevna ont été moins favorables aux Russes qu'on le supposait d'abord. Les bulletins turcs confirment la nouvelle des derniers engagements de la reprise des redoutes du chemin de Laverty et de la prise de la redoute de Griva par les Russes. Ces succès sont loin d'avoir l'importance qu'on leur attribuait d'abord, et Osman Pacha peut attendre des renforts de Sofia sans crainte d'être pris à l'improviste.

Les troupes russes sont harassées et comme de grands renforts ont été expédiés sous les murs

de Plevna et dans d'autres points, la campagne d'Asie se trouve compromise.

Berlin, 16.—La *Gazette Nationale* dément d'une façon positive la nouvelle annonçant que l'Allemagne avait poussé la Serbie et la Roumanie à prendre part à la guerre.

Athènes, 16.—Le vice-amiral Canavis, premier ministre de la Grèce, est mort hier.

Constantinople, 16.—Le Grand-Vizir a annoncé au ministre Layard qu'Osman Pacha avait défait les Russes samedi et leur avait enlevé plusieurs canons. La lutte continue devant Plevna.

On dit qu'hier soir les Russes ont fait une attaque générale sur Plevna et ont été repoussés après un combat acharné. On évalue leurs pertes à 5,000 hommes. Ils ont alors abandonné leurs positions et se sont repliés sur Sistova et Tirnova.

Le corps d'armée roumain, au nord-est de Plevna, a été complètement mis en déroute ; il a abandonné neuf canons et des munitions.

FRANCE

Paris, 11.—Le jugement contre Gambetta est basé sur ses aveux et sur ceux de Murat devant le juge d'instruction. Le discours avait été publié d'après les ordres de Gambetta. Il y a dix passages d'incriminés dans le discours. On cite celui où Gambetta dit que MacMahon doit se soumettre à la décision. Ce projet est considéré comme une attaque à la constitution.

Copie du jugement de la cour sera signifiée à Gambetta ce soir.

Gambetta doit appeler du jugement et la cause est fixée au 20 courant.

Paris, 12.—On a ouvert une liste de souscriptions pour élever un monument à Thiers.

Paris, 11.—Une terrible configuration a eu lieu à Dièppe. Près d'un quart de la ville a été détruit. Les pertes sont d'environ £30,000.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons avec regret la mort de Son Honneur le Recorder, C. Delagrave, écrivain, C. R., arrivé samedi matin à sa résidence, rue Mont-Carmel, Québec.

Le regretté défunt est né en 1812, et a été admis au barreau en 1837 ; il a pratiqué en société avec feu le juge Chabot pendant plusieurs années. Après avoir été secrétaire de la commission seigneuriale, il fut nommé commissaire en vertu de l'acte seigneurial en 1850.

En 1864 on lui offrit la place de juge, à Gaspé, mais il refusa d'accepter cette charge honorable pour raison de santé.

Il fut nommé juge de la Cour du Recorder en 1872, et il a occupé cette position jusqu'à sa mort.

VARIÉTÉS

—Garçon ?
—Monsieur...
—Qu'est-ce que c'est que cette horreur-là ?
—Monsieur le voit bien, c'est un bifteck que l'on vient de faire cuire.
—Dites plutôt que c'est un cuir que l'on vient de faire bifteck !...
* *

Une nouvelle à la main de la *Lune rousse* :
Les expressions bizarres que emploient quelquefois les étrangers nous amusent toujours.

Il faut avouer aussi qu'il y a d'aimables farceurs qui trouvent plaisant de leur faire apprendre des tournures de phrases d'une fantaisie échevelée, que les infortunés répètent de la meilleure foi du monde.

Le consul d'un petit pays, en résidence dans une ville maritime de l'Ouest, se trouvait au café avec des gens de sa connaissance.

—Il est dix heures, dit l'étranger après avoir fini sa partie, je vais me retirer dans ma chambre.

—Comme vous dites cela ! fit en riant un des farceurs.

—Je prononce mal ?
—Non, mais c'est trivial en diable, votre expression.

—Comment dit-on ?

—C'est bien simple.

—Et le mauvais plaisant répète une de ces métaphores d'argot qui courent les rues.

Dernièrement, l'Américain assistait à une soirée chez un fonctionnaire.

Le cotillon touchait à sa fin.

Il s'approche d'un groupe où se trouvait la maîtresse de la maison et, s'inclinant :

—Madame, dit-il avec son plus gracieux sourire, permettez que je m'esbigne dans ma boîte à puces !

Tête des assistants.
* *

Un monsieur a arrêté un appartement au premier étage.

—A condition qu'aucun locataire ne joue du piano, a-t-il dit.

—Aucun n'en joue, a répondu le concierge.

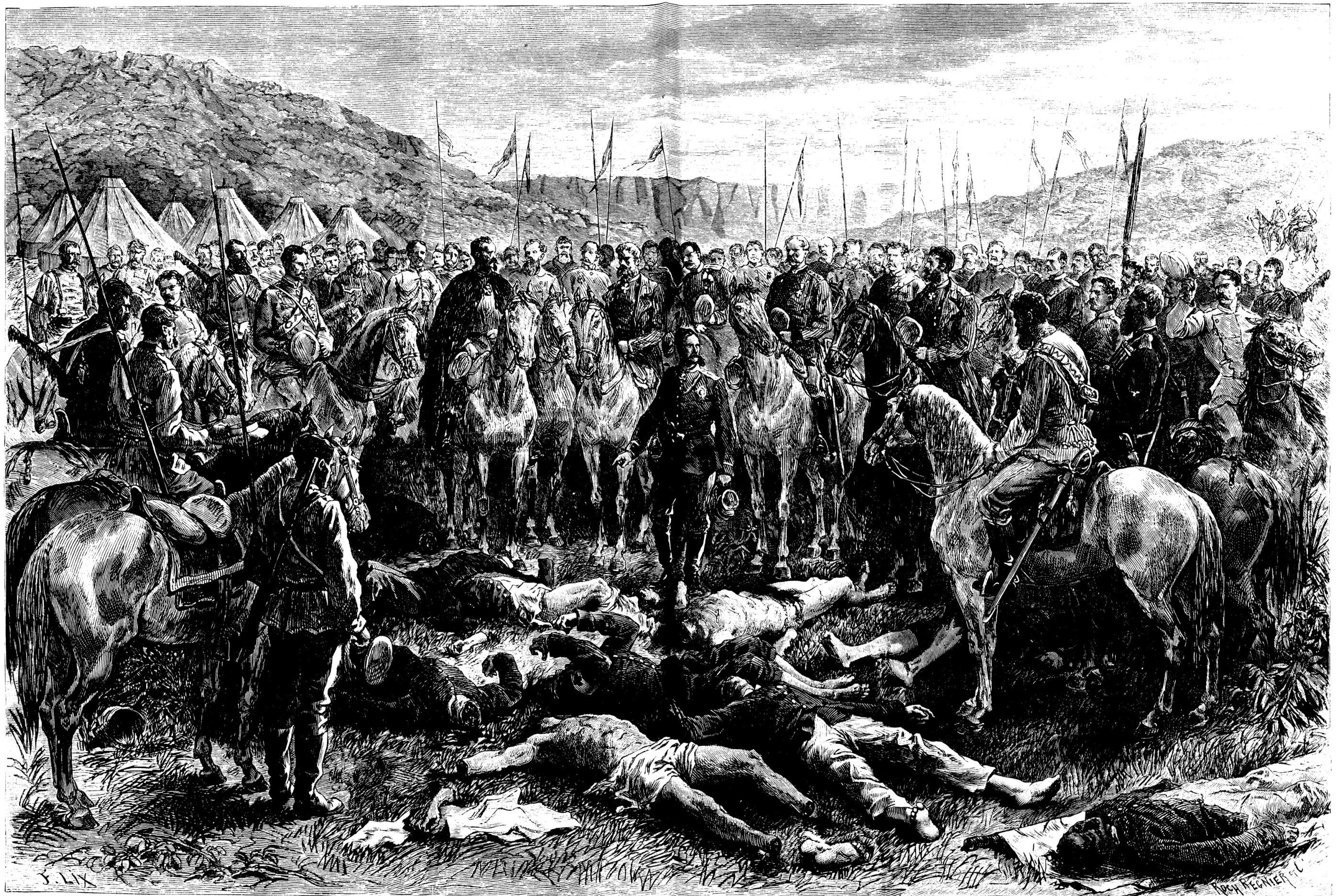
A peine installé, le malheureux est tourmenté toute la journée par des gammes. Il porte plainte.

—Vous m'aviez dit qu'aucun locataire...

—C'est la vérité.

—Mais alors ce piano ?

—C'est celui de ma fille, répond le concierge.



LE PASSAGE DES BALKANS.

Les Aventures d'un Rossignol

RACONTÉES PAR LUI-MÊME

(Traduit de l'allemand, d'après BERTHA FILHES).

(Suite)

Un moment je me reposai, mon cœur débordait ; j'étais entraîné à donner un libre cours à mes sentiments, et à exprimer en musique l'immense joie que j'éprouvais ; je voulais faire l'offrande de ma reconnaissance la plus profonde au Créateur de toutes choses. Mais mon chant était loin encore d'être satisfaisant. C'est alors que je m'envolai en continuant à m'élever jusqu'à ce qu'enfin j'eusse atteint le sommet du tilleul. Là, devant moi, s'étendait le parc entier, tout ce à quoi j'avais si longtemps rêvé, par terre, source, ruisseau, plate-bande, allée de tilleuls, tout ! tout ! Oh ! si seulement je me fusse contenté d'avoir joui de ce coup-d'œil, et si j'étais ce jour-là retourné dans notre nid silencieux. Mais, hélas ! je ne le fis point. Ce que je vis ne fit qu'exciter en moi le brûlant désir d'admirer aussi tout le voisinage. Je jetai encore un regard sur mon cher logis qu'on pouvait parfaitement apercevoir du sommet de l'arbre, et je me préparai à de nouvelles recherches. Tout alla mieux que je ne l'espérais. J'avais remarqué d'en haut un point duquel je pouvais atteindre très-facilement l'allée convertie et, une fois là, le tour était fait. Arrivé sur la branche la plus basse du tilleul, je volai sur un jeune pin, de là sur un buisson de roses, du buisson de roses sur la frêle branche d'un jeune bouleau. C'est alors que me souvenant de la défense de ma mère, j'évitai soigneusement de toucher terre. Cependant de là je faillis tomber sur le sol, car la petite branche penchait tellement et était si mince, que je pus à peine m'y tenir un instant, et que je n'eus que le temps de déployer mes ailes et de m'élaner sur la branche avancée d'un arbre voisin. Lorsque je me sentis de nouveau le pied ferme, ce ne fut pas pour moi une petite joie de me trouver sur la première branche de l'allée des tilleuls. Là, plus de difficultés. Les arbres étaient si touffus avec leurs rameaux entrelacés, que je pus poursuivre mon chemin sans le secours de mes ailes. Avant de continuer, je promenai mes regards sur les environs. J'entendis un léger bruissement, et justement, comme je l'avais pensé, c'était le petit ruisseau qui murmurait dans mon voisinage. Je vis aussi le pont, le bouleau pleureur, les jolies petites truites, mais qui étaient si agiles qu'elles ne restaient pas un seul instant tranquilles. J'aperçus aussi comme d'habitude, je vis comme elle passait prudemment sur les petites pierres pointues qui se montraient çà et là hors de l'eau. De temps en temps elle hochait la tête comme si elle eût pris plaisir à s'entretenir avec les truites. Lorsque j'eus suffisamment vu, je sautillai gaillardement en avant, me réjouissant, chemin faisant, de la belle vue qui changeait sans cesse, et, avant que je m'en fusse douté, j'avais atteint la fin de l'allée d'où le château se montrait à moi dans toute son étendue. C'était une construction imposante et le jet d'eau clapotant placé au milieu d'une pelouse d'un vert velouté faisait un effet vraiment splendide. Je m'assis et demeurai tout ébahi. Mais, hélas ! j'ignorais la signification de bien des choses.

Un gros moineau, qui paraissait bien connu au château, car il en venait directement, voltigea vers moi et m'aborda très-familiairement. Il voulut juger de ma timidité et de mon ignorance, car il commença l'entretien par cette question :

— Vous êtes sans doute encore bien jeune, mon cher ?

— Un peu, oui, fut ma réponse.
— C'est votre première sortie, n'est-ce pas ?
Je répondis aussi oui à cette demande.

— Qu'étes-vous, si l'on ose vous le demander, ou bien plutôt, que serez-vous, mon cher ? continua-t-il après une légère pause.

— Chanteur des bois, répondis-je, en ajoutant, attendu que ceci me paraissait un peu présomptueux, si toutefois j'ai une bonne voix.

— Bien, bien, dit-il. Quand on a du talent et de la voix, c'est une belle vocation. Le sort vous a bien partagé, mon jeune ami, il vous fera trouver des amateurs. Puis le chant vous devez savoir que tout se conforme aux règles de l'art, et elle doit être conforme aux règles de l'art, et moi je puis vous l'enseigner. Oh ! dans mes jeunes années j'ai beaucoup chanté. Très-souvent je faisais des duos avec le rossignol, cela resonnait fort bien à l'oreille, car nous autres moineaux, nous sommes doués de bonnes et fortes voix.

Je ne trouvais pas précisément un grand plaisir à cet entretien, mais les explications du passereau sur les choses que je ne connaissais point et qu'en ce moment je voyais devant moi, me plaisaient infiniment. En vérité, il était fort instruit, ce sieur moineau gris, et en peu de temps j'en tirai grand profit. J'appris à connaître l'humanité : les hommes, les femmes et les enfants, ainsi que les redoutables chats ; de plus les poules, les pigeons, les canards, les oies ; il me nomma tous ces animaux par leurs noms et me dit que dans ces derniers temps il avait encore été invité à dîner par eux. Il ajouta que ces volatiles prenaient toujours leurs repas dans la cour du château. Enfin, il me communiqua différentes choses au sujet des habitants de ce logis. Le propriétaire du château est une vilaine femme au cœur dur, dit-il, qui ne nous aime pas, nous autres pauvres oiseaux. Elle a fait couvrir d'épais filets tous les censeurs et tous les

ceps de vigne, afin que nous n'attrapions aucun des fruits que le bon Dieu fait cependant aussi bien pousser pour nous que pour elle. Mais la bonne Rosette, qui demeure avec elle, est tout le contraire. Elle répand pour nous chaque jour une partie de son déjeuner sur le bord de la fenêtre, où nous voltigeons en toute confiance pour y ramasser les miettes de pain.

— J'en ai même pris parfois dans ses mains blanches. La pauvre Rosette a beaucoup à souffrir de la vieille comtesse, qui la traite comme une prisonnière, et cette femme qui occupe tout le château à elle seule ne lui a cédé qu'une toute petite chambrette au rez-de-chaussée. Là, où l'on voit beaucoup de fleurs à la fenêtre, c'est l'humble réduit de Rosette.

C'était injuste de la part de bonne maman de nous présumer contre l'apparente amitié des moineaux, de nous les dépeindre comme ayant un caractère difficile et égoïste auquel on ne devait pas se fier. Il était vraiment d'une amabilité remarquable et fort aimable envers moi, cet oiseau gris, de sorte que, dans notre si court entretien, il gagna mon cœur. Je le lui déclarai ouvertement et le pria de bientôt venir nous voir, et j'ajoutai que certainement mes parents seraient fort satisfaits de faire sa connaissance. Il accepta mon invitation avec empressement, promit aussitôt de venir la semaine suivante et d'amener avec lui sa femme et ses cinq enfants. Je me bécotai alors de l'idée que maman se convaincrait qu'il a un caractère honorable et qu'il est d'une aimable société, et j'espérai qu'elle mettrait de côté la question de rang. Ainsi pensai-je.

Combien j'étais heureux d'avoir fait mon petit voyage ! Combien mes sœurs se réjouiraient donc quand elles entendraient annoncer une si agréable visite, et que n'aurai-je pas à raconter à mes parents à mon retour, eux qui jusqu'à présent ont mené une vie solitaire ! Il est donc bon de ne pas toujours obéir à nos mères. Elles sont évidemment trop crâtes, car il ne m'est encore arrivé rien de fâcheux, et de même que j'ai pu venir ici, je pourrai m'en retourner tout aussi facilement. Ainsi pensai-je. Mais il ne faut pas se féliciter avant la fin de la journée.

Pendant mon entretien avec le moineau, je n'avais pas remarqué que le ciel s'était chargé, et qu'un lourd ouragan était suspendu au-dessus de nos têtes. Un violent coup de vent m'avertit d'abord du danger qui me menaçait, et un regard sur l'horizon me convainquit aussitôt qu'il ne m'était plus possible de gagner mon petit nid avant l'orage.

— Qu'allons-nous faire ? demandai-je avec crainte au moineau qui s'était retourné.

— Je vais vous le dire à l'instant, repartit celui-ci d'un air dégagé. Mon habitation est tout près, là, sous le toit du château ; aussi j'y cours en toute hâte. Adieu, mon cher ami. Et il s'envola.

Voilà donc ce camarade honorable !... Oh ! moi, jeune fou, qui me croyais plus clairvoyant que notre mère ! Comme elle avait raison quand elle disait : Croyez-moi, enfants, tout paraît facile et agréable quand le soleil luit et que le chemin est uni. Mais nous connaissons seulement un caractère quand nous sommes dans le besoin et dans la peine.

Que devais-je donc faire, moi, pauvre petit être ? En vérité, je me trouvais dans une situation terrible. La fureur du vent augmentait toujours et le ciel s'assombrissait de plus en plus. Comme la branche sur laquelle j'étais perché, je tournais dans l'espace. J'en perdais la tête. Mais je m'y cramponnais convulsivement pour ne pas être projeté dans les airs. Heureux les enfants qui obéissent à leurs parents et qui ne jettent pas comme moi leurs recommandations au vent. Oh ! si j'avais écouté maman, si j'étais resté là-bas, comme je serais heureux maintenant ! Telles étaient mes pensées. Mais le repentir ne peut pas changer un fait, et je demeurais posé sur ma branche, en proie aux plus amers regrets. La tempête mugissait autour de moi, et j'étais tantôt chassé dans l'espace, tantôt précipité vers le sol. Soudain, un craquement se fit entendre. Qu'était-ce ? O douleur ! J'étais toujours cramponné à la branche, mais nous fûmes séparés tous deux de l'arbre protecteur et livrés à toute la fureur de l'impétueux ouragan qui nous fit cingler dans les airs avec une rapidité inouïe. Il nous enleva en tourbillonnant, comme s'il eût voulu nous lancer dans les sombres nuées qui se pourchassaient là-haut dans les cieux. Tout à coup il se calma et lâcha prise. C'est alors que nous plongeâmes de plus en plus bas, jusqu'à ce qu'enfin nous tombâmes sur le sol et tout près du château. J'étais si abattu, si éfarlé de ce voyage aérien, qu'il ne me vint pas à l'idée d'abandonner la branche à laquelle je continuais à me tenir fortement accroché. Un petit oiseau ! un petit oiseau ! cria aussitôt une voix claire, et avant que j'aie eu le temps de me remettre de la frayeur que me causait ce bruit, un petit marmot sauta sur moi, me saisit, et au même instant j'étais prisonnier sous sa main. Prisonnier ! mot accablant. Heureux qui ne connaît cet état que de nom. Il me fallait donc passer ma jeunesse dans une obscure prison. Adieu aux rayons d'or du soleil et à toute cette terre souriante et émaillée de fleurs, moi qui j'étais habitué à me balancer sur les rameaux verts, à respirer l'air délicieux du bon Dieu, à boire les fraîches perles de la rosée, moi qui connaissais la liberté, cette chère, cette précieuse liberté, comme il n'est donné qu'à un oiseau de la connaître ; moi, désormais, j'étais prisonnier !

— Un petit oiseau ! Tu as un petit oiseau ! Oh ! je t'en prie, Richard, montre-le, crièrent ensemble plusieurs voix. Quel est cet oiseau ? Oh ! je t'en prie, t'en supplie, montre-le-nous, répétèrent à l'envi toutes les voix.

Je croyais que le petit garçon allait, pour satisfaire la curiosité des suppliants, ouvrir la main dans laquelle j'étais, et je comptais bien mettre à profit cet instant pour m'échapper lestement, mais il n'en fut point ainsi.

— Je ne peux pas desserrer la main, sans quoi il s'envolerait, dit le petit drôle.

Cependant il laissa un peu passer ma tête pour la leur faire voir.

J'aperçus alors une masse d'enfants rassemblés autour de moi et juste le double de grands yeux étincelants dirigés sur mon être, ce qui me terrifia.

— Ah ! c'est un moineau, dirent les marmots un peu désappointés. Quoique cette erreur ne fût pas très-flatteuse, elle me fut pourtant fort agréable, car j'eus l'espoir d'être bientôt remis en liberté. Je m'aperçus que je m'étais encore trompé.

Une petite voix compatissante s'éleva pourtant au milieu des enfants et pria qu'on me laissât partir, mais un "non" unanime la réduisit bientôt au silence.

— Quel parti veux-tu donc tirer de ce pauvre petit oiseau ? ajouta la fillette.

— Je veux demander à maman la permission de le garder, répondit le petit garçon.

— Ah ! oui, nous le mettrons en cage et nous lui donnerons à manger, s'écrièrent tous les enfants à la fois.

— Et vous ne lui laisserez pas un moment de repos, vous le tourmenterez sans cesse jusqu'à ce qu'il meure, répartit la petite fille d'un ton attristé.

— Garde ta sagesse pour toi, Margot, dit le gamin, tandis que nous entrions, lui et moi, par la porte ouverte de l'auberge.

— Maman, maman, permets-tu que je garde ce petit oiseau ? cria-t-il à une femme qui s'avançait vers nous d'un air assez désagréable.

— Un oiseau ? Non, ça ne me va pas, ça fait trop de saletés, et vous me donnez déjà assez d'ouvrage comme ça, vous autres, dit-elle.

— Mais, maman !
— Il n'y a pas de mais, je ne veux point d'oiseau.

En disant ces mots, elle nous mit à la porte, moi et le petit garçon.

Je respirai de nouveau. Ils me laisseront sûrement m'envoler, pensai-je, et alors je retournerai aussitôt près de ma petite mère que j'ai un indicible désir de revoir.

Mais c'était une nouvelle illusion.

— Allons donc chez la femme du cocher lui demander ce qu'il faut faire de l'oiseau ; elle donne toujours de bons conseils, dit le jeune gars, et il repartit avec moi en se dirigeant vivement vers une autre porte.

En effet, la femme du cocher sut tout de suite quel parti prendre.

— Passe-moi ça, dit-elle, en me faisant glisser des petites mains douces de l'enfant dans sa large et dure main ; passe-moi ça, je vais le donner à Peter ou à Minette.

Elle sortit en disant ces mots et, malgré la protestation des enfants, elle appela : Peter, Peter ! Minette, Minette.

Qui cela peut-il être ? pensai-je en regardant autour de moi plein d'une anxieuse inquiétude. Qui pourrait dépeindre ma frayeur, mon horreur, lorsque soudain je vis paraître les sous-normés, qui n'étaient autres qu'une paire de chats gigantesques qui tournaient autour de la femme avec leur queue dressée et entortillée, en faisant le gros dos et en me dévorant déjà de leurs yeux verts et flamboyants. Saisi d'effroi, mon cœur s'arrêta court, mes plumes se dressèrent et mon sang se glaça dans mes veines.

— Non, non, il ne faut pas le donner au chat ; s'écrièrent les enfants en sanglotant, et surtout la bonne petite Marguerite.

— Ne le donnez pas au chat. Rosette, Rosette ! vite au secours. Il le croquerait ! s'écria-t-elle en gémissant.

— Pourquoi tourmenter si longtemps ce pauvre animal ? Il vaut mieux que le chat le mange tout de suite, plutôt que de le martyriser jusqu'à ce que mort s'en suive, dit la femme.

Déjà cette vilaine créature se baissait et elle allongea le bras pour me livrer au chat, auquel l'envie faisait montrer les griffes. Déjà, il me semblait qu'elles s'enfouaient dans ma chair et me déchiraient. Ce fut là un moment terrible. C'est alors qu'une voix douce s'écria :

— Oh ! ne le faites pas, ma bonne dame, ne livrez pas au chat ce pauvre petit être.

La femme s'arrêta dans son mouvement et regarda autour d'elle d'où venait la voix. Je retournai aussi involontairement la tête, et je vis tout près de moi la fenêtre désignée par le moineau comme appartenant à Rosette, et où se trouvaient des fleurs du sein desquelles se penchait une petite tête.

Quoique ma mère ait eu raison jusqu'alors, elle se trompait en ce qui concerne les hommes, car tous ne sont pas des monstres. Rosette du moins n'en était point un et n'y ressemblait en quoi que ce fût. Elle avait une figure aimante, entourée de boucles brunes, des yeux doux, bienveillants, et elle était si fraîche et si épanouie, qu'il me vint à l'idée qu'elle était peut-être une de nos églantines que j'aimais tant ; sûrement, elle lui était parente.

— Oh ! ne le faites pas, ma bonne dame, dit-elle encore une fois, d'une voix plus douce, plus suppliante, tandis que la femme du cocher était toujours-là, hésitante. Donnez-moi le petit oiseau, je veux en avoir soin, jusqu'à ce qu'il soit en état de bien prendre son vol. Il est probablement tombé du nid.

— Allons, voyons, qu'on le donne donc à Rosette qui n'est pas contente quand elle n'a rien à soigner, dit la femme d'un ton maussade en me remettant au petit garçon qui, suivi de tous les enfants et des deux chats miaulant et se lé-

chant les babines, s'empressa de courir chez Rosette.

Là toutefois les chats furent refoulés, mais les enfants nous suivirent tous, en tapageant et en jubilant, dans la chambre de la jeune fille.

— Pauvre petit étourdi, dit celle-ci, lorsqu'elle m'eut pris des mains du petit gamin et qu'elle posa ses lèvres sur ma tête. As-tu eu bien peur ? Et tes parents, comme ils vont être inquiets, comme ils te chercheront partout ! Mais patience, tu les reverras sous peu, car aussitôt que tu sauras voler convenablement, je te laisserai en liberté ; alors, tu iras vers ta bonne mère et tout ton chagrin sera oublié.

Ainsi parla la tendre jeune fille, puis elle m'embrassa encore une fois, ouvrit la main, et je m'envolai vers la fenêtre, près des fleurs. Mais je ne pouvais pas éloigner complètement la crainte. Cependant, je me trouvais infiniment plus léger après cette consolante promesse, et depuis que j'étais au pouvoir de la bonne Rosette.

Un grand inconvénient se fit bientôt sentir : j'eus faim, car je n'avais rien mangé pendant plusieurs heures, depuis que j'étais sorti de la maison. Il est vrai que Rose me présenta assez de nourriture, mais, à vrai dire, je n'avais encore jamais de ma vie mangé seul, d'autant plus que ma mère me l'avait bien recommandé. C'était en effet si commode, si agréable de se laisser glisser dans le bec, par les parents, de bonnes friandises. Je regrettai alors amèrement d'être privé d'indépendance, et je compris enfin avec quelle étourderie j'avais agi en m'éloignant ainsi du logis sans savoir bien voler, et même sans savoir manger seul. Rosette devint mon embarras.

— Petit étourneau, dit-elle, ne sais-tu pas encore manger seul ! alors, viens ici.

À ces mots, elle me saisit, m'ouvrit le bec sans plus tarder, et y mit un peu de pain blanc.

Quoique ce procédé me fut désagréable, cela me fit un bien extraordinaire de prendre quelque nourriture, et cela me donna tant de courage et d'appétit, que j'osai faire l'essai de manger seul, ce qui réussit tellement bien que je continuai et que je me sentis bientôt restauré.

Après ce repas, je fermai les yeux, j'étais bien fatigué de mes efforts et de mes nombreuses émotions ; aussi, bientôt je m'endormis.

J'étais déjà depuis plusieurs jours chez la bonne Rosette, et là, je m'exerçais assidûment à voler. J'y réussissais fort bien, et chaque jour Rosette m'assurait que j'aurais bientôt ma liberté.

Un jour, la bonne jeune fille me raconta, comme de coutume, une quantité de jolies choses ; elle me dit que bientôt je ferais les airs et que je pourrais traverser les bois touffus.

— Ah ! si j'osais donc aussi rompre mes chaînes, partir avec toi, me retirer dans la verdoyante et silencieuse forêt ! s'écria-t-elle. Libre ! être libre ! Oh ! quelle félicité ce doit être !

Pour la première fois je vis pâlir et s'attrister son doux visage ; une grosse larme trembla sur ses paupières ; je me sentis pour elle une profonde sympathie ; bien qu'elle crût que je ne la pouvais comprendre, elle continua à m'ouvrir son cœur.

— Oui, oui, mon cher petit oiseau, regarde-moi un peu, continua-t-elle. Jusqu'ici je ne m'étais encore plainte à personne, mais à toi, je puis dire tout ce que je souffre ; je suis malheureuse, très-malheureuse ; je suis comme toi, emprisonnée, je ne puis mettre le pied devant la porte que quand ma maîtresse me le permet formellement. Oui, mon pauvre petit, je suis une vraie prisonnière et je n'ai pas comme toi la joyeuse perspective de devenir libre, et tous les jours ma maîtresse devient plus méchante pour moi ; j'ai de plus en plus à souffrir.

Deux grosses larmes roulaient dans ses yeux, tandis qu'elle disait cela. J'avais le cœur si gros, j'aurais tant aimé à consoler la bonne jeune fille, tant aimé à lui venir en aide ! Que devais-je donc faire, moi, pauvre petit être ? Je ne pouvais me faire comprendre par elle.

À cet instant, une lourde robe de soie frôla la porte, et une dame vieille et laide, au visage terreux, aux yeux petits et malins, entra dans la chambre.

— Eh bien ! demoiselle Rose, que fais-tu donc si longtemps là ? dit-elle en interpellant la jeune fille d'une voix fort désagréable. Tu ne sais donc quel moyen employer pour gaspiller les jours du bon Dieu ? n'as-tu pas honte ?

Moi, j'étais révolté contre cet indigne reproche. Rosette s'efforçait de cacher les larmes qui, de plus en plus, arrosaient ses joues, mais déjà l'œil scrutateur de la maligne créature les avait découvertes.

— Quoi ! encore des larmes ? dit-elle avec un affreux rire. Perdez-vous la tête ? hé ! mademoiselle la mijaurée !

Rosette ne proféra pas un mot.

Mon sang bouillonnait dans mes veines et, sans penser que j'allais aggraver la situation de la jeune fille, j'exprimai mon indignation par un haut pialement dans l'air.

— Qu'est-ce que cela ? Elle a un oiseau ? s'écria la méchante femme avec un visage furieux. Son temps va donc être employé à de telles futilités ? Ne savez-vous pas, mademoiselle, que vous n'êtes pas maîtresse d'une seule minute, que vous ne couchez les yeux de la tête, que vous mangez et buvez dans ma maison, que, par conséquent, vous devez employer pour moi chacun de vos instants et travailler sans relâche ?

Rosette demeura muette à toutes ces dures paroles. Ses joues devenaient de plus en plus pâles. Elle avait les yeux fixés au sol, sa tête était renversée sur sa poitrine, et, si de légers soupirs n'eussent trahi la vie, on aurait pu, tant

elle était immobile devant la comtesse, la prendre pour une statue.

Après quelques instants pendant lesquels la vieille dame avait cessé de parler, pour se repaître, me semblait-il, de l'effet que ses paroles avait produit sur Rosette, elle continua :

— Il faut que l'oiseau parte tout de suite, sur-le-champ.

A ces mots, elle se dirigea vers la fenêtre. Rosette venait de reprendre ses sens.

— Oh ! je vous en prie, accordez-moi encore quelques jours, révérende dame, implora-t-elle les mains jointes.

— Rien, répondit la vieille comtesse en repoussant la jeune fille, qui s'était mise sur son passage.

— Encore un seul jour, dit Rosette, pour lui donner un peu plus de force ; songez donc, révérende dame, les chats miaulent continuellement au bas de ma fenêtre ; il se saisiraient aussitôt du pauvre petit oiseau et l'étrangleraient.

— Eh bien, qu'y aurait-il donc de si affreux ? Qu'importe pour une si misérable petite créature ? dit-elle d'un ton dédaigneux. Si seulement c'était un oiseau chanteur, mais celui-ci ne me paraît être qu'un simple moineau.

— Moineau ou rossignol, cela m'est égal, ne sont-ils donc pas tous deux sortis de la main du Créateur ? s'écria la jeune fille avec une noble indignation. Je ne veux certainement rien de plus que sauver la vie à ce pauvre petit être, pour lui rendre la liberté.

— Soit ! dit la vieille dame d'un air moqueur, il va l'avoir à l'instant. Alors, elle se mit à ma poursuite. Je m'étais blotti dans un coin, mais cela me porta malheur, car, tandis que ses doigts longs et minces se dirigeaient de mon côté, je ne pus plus me sauver assez vite, parce que devant moi se trouvait un pot de fleurs. Elle me prit.

— Pour le coup, ce n'est pas un moineau, dit-elle, après qu'elle m'eut examiné de près. Sais-tu bien, demoiselle Rosette, que tu as accueilli un rossignol ! Alors, mon petit, cela change beaucoup ton sort : tu ne goûteras plus la liberté, mais, enfermé dans une cage, tu auras bien le temps d'y rêver. Rosette, il faut apprêter pour lui la cage verte, dit-elle, attendu que les rossignols doivent être dans l'obscurité, car plus ils se trouvent malheureux, mieux ils chantent.

— Ainsi, c'est sérieux, révérende maîtresse, vous voulez enfermer mon petit oiseau ! s'écria Rose d'une voix tremblante. Oh ! ne le faites pas, je vous en conjure, ne le faites pas. Il est si doux de prêter l'oreille à son chant dans la nuit silencieuse ! Quand il se sent libre, comme ses notes ravissantes touchent le cœur, tandis que, lorsqu'il est prisonnier, son chant ne peut plus nous inspirer que des larmes.

— Chez toi, surtout, les larmes paraissent très-tendres, tu m'as l'air de toujours pleurer pendant que l'oiseau chante, dit la vieille avec un méchant rire. A vrai dire, son chant m'imprime peu, car ces sottises bêtes me troublent souvent pendant mon sommeil. Mais, puisqu'il est tombé entre mes mains, je le garde.

Rosette demeura complètement immobile, et, quand à moi, cela ne m'allait aussi que tout juste.

— Eh bien ! pourquoi lambines-tu donc ? Tu ne m'as donc pas entendue ? Il faut m'aller chercher la cage verte, continua-t-elle, en s'adressant à la pauvre Rose ; nous allons tout de suite y mettre l'oiseau.

Rosette y alla, mais avec un visage profondément triste. Le chagrin de la pauvre enfant m'alla si fort au cœur, que vraiment je pensais moins à mon affreux sort qu'à sa peine ; mais, comme il est facile de le penser, je ne me trouvais point à mon aise dans les mains glacées de la vieille dame. Il est vrai que je n'y demeurai pas longtemps, ma cage parut bientôt ; j'y fus introduit, et alors, adieu verte forêt, ciel bleu, éclat miroitant des étoiles, adieu bel univers tout entier ! J'étais alors prisonnier dans toute la force du terme. Une faible et mélancolique lueur qui m'environnait me serrait la poitrine et le cœur. Mon seul espoir était alors de rester chez Rosette, mais il ne fut aussi ravi.

— Allons, prends les devants, porte la cage dans ma chambre, reprit la vieille dame. Ma cage fut détachée et je fus emporté.

PAULINE LAHÉREARD.

(La fin au prochain numéro.)

LES AMUSEMENTS POPULAIRES DU DIMANCHE A PARIS

Les personnes raisonnables qui habitent la province, ne se doutent pas de la peine que l'on prend ici pour s'amuser, et comme c'est difficile !

Le samedi de chaque semaine, tout le papier public arbore la liste et le programme des fêtes du lendemain, dans la banlieue de Paris.

Il y a presque toujours de vingt à trente localités qui sollicitent les festoyeurs, et se complaisent à l'énumération des plaisirs imaginés pour eux.

Les omnibus, les tramways, les gares de chemin de fer, les bateaux-mouches sont obstrués et ne savent à qui entendre. Obtenir une place longtemps attendue est déjà difficile ; puis, à l'arrivée, on se heurte contre certains déplaisirs que ne mentionnait pas le programme des plaisirs : des foules compactes, une poussière horrible, l'écrasement de la chaleur !

Alors commence l'obligation d'un rude travail ! Pour atteindre une place n'im- porte où et s'y maintenir, il faut jouer des coudes, et de la langue, et du poing ! Ce que l'on voit intéresse peu, puisqu'on l'a vu l'autre dimanche ; mais cela vaut à raison de l'effort ; c'est la conquête de l'énergie et de la patience. Plus d'un des festoyeurs, traînant sa famille dans la bagarre, stimule son monde par un excitatif d'une plaisante ironie : « Allons, allons, du courage ! Nous ne sommes pas ici pour nous amuser. »

On s'amuse de cette manière toute l'après-midi et jusque le soir bien tard. Le retour est un spectacle pire que lamentable, dont j'ai décrit l'aspect au moins une fois l'an passé : les festoyeurs ont une mine qui rappelle les trainards d'une armée en déroute !

* * *

Dimanche dernier, cependant, j'ai recueilli au passage un colloque qui prouve que nos Parisiens se procurent quelquefois des plaisirs assez vifs en dehors du programme de la fête.

— Eh bien ! vous êtes-vous amusés là-bas ?

— Oh ! mais oui ! Figurez-vous qu'à la nuit tombante, un cheval attelé à un cabriolet s'est emporté. Cela a fait une bousculade ! Des centaines de personnes tombaient les unes sur les autres. Il y a eu je ne sais combien de petites boutiques de renversées ! On a cru un instant que le cheval allait entrer dans le cirque d'un saltimbanque, plein de monde !

— Ah ! ah ! ah ! Quel margouillis cela aurait fait ! Vous n'avez rien souffert, vous autres ?

— Mais si, mon cher ! J'ai perdu ma femme et ma petite pendant plus d'une demi-heure. Et vous ? à Noisy-le-Sec, vous êtes-vous amusés !

— Non. Il n'y a rien eu. C'était toujours la même chose. Nous sommes éreintés.

* * *

Certainement, le progrès n'a pas dit son dernier mot ! Si la civilisation moderne continue sa marche ascendante, je ne serais point surpris que le programme des fêtes de la banlieue ne contint un jour la promesse de quelques inattendus de la même nature que celui du cheval emporté.

— Dieu est ordre, a dit Bossuet.

On ne s'amuse guère avec l'ordre. Tous les quinze à vingt ans, un cheval attelé et emporté, qui renverse le monde et les boutiques, cela récrée une foule de gens, et même cela leur profite.

N'appuyons pas ; au contraire, glissons. Du côté de Dieu, il y a des fêtes, comme aussi de l'autre côté. Chacun s'explique qu'elles ne peuvent se ressembler aucunement.

Mais cette image du cheval attelé et emporté mériterait qu'on s'y arrêtât un peu, car elle est juste, au point d'être devenue classique. Quel tribun coutumier des formes solennelles ne nous a cinquante fois averti « sur le risque que d'imprudents novateurs faisaient courir au char de l'Etat ! » sans compter la formule pittoresque de Joseph Prudhomme : « Le char de l'Etat navigue sur un volcan ! »

On a trouvé cela drôle ! Certain poète de grand renom nous en a dit de plus drôles sans rire.

Toutefois, prenons garde ! Le char de ma chronique côtoie les abîmes dont les seuls organes quotidiens ont le droit de sonder la profondeur !

Heureusement, je ne le lance jamais au galop, ce qui me permet de n'écraser rien ni personne, et de tourner de court sans verser.

* * *

Même de reculer au besoin, pour atteindre la conclusion d'un fait que je laissais négligemment en arrière.

On prend ici, disais-je, une peine horrible pour s'amuser, même pour ne pas s'amuser, tandis que nous, les catholiques, nous procurons à peu de frais, sans bruit et sans tumulte, des plaisirs réels.

L'Eglise a des fêtes, brillantes et poétiques, qui conviennent aussi les foules. On se fasse quelquefois au point que l'on a à peine de la place pour s'agenouiller. Mais,

à l'entrée comme à la sortie, jamais de désordres, ni de disputes, ni de poussées violentes.

Et puis, nous avons des pèlerinages dans la banlieue assez souvent. Les esprits forts nous regardent au défilé, avec haine et mépris. Nos pèlerinages cependant ont une autre mine et un autre caractère que les vingt à trente pèlerinages du peuple parisien dont j'ai indiqué l'aspect.

Dans nos plaisirs, l'ordre, la paix, les douces émotions, avec le concours de la poésie et des arts.

Dans les plaisirs de l'autre monde, qui dit moderne et ne fait que réfracter les sinistres ennuis du monde païen, un immense effort et de mortelles fatigues pour ne pas même parvenir à voir commodément de tapageuses fariboles qu'on a déjà vues cent fois ; et une disposition à souhaiter l'inattendu d'une catastrophe : cinq cents personnes écrasées ! le spectacle allégorique d'un char de l'Etat libre enfin, et qui a pris le mors aux dents !

Mais j'allais oublier un surcroît dont s'enrichissent cet été nombre de programmes festoyeurs du dimanche.

Ce sont les aérostats. Voyez-vous les quinze à vingt mille curieux d'une fête se tenant le nez en l'air l'espace d'une heure pour contempler un ballon ?

A vrai dire, ils espèrent qu'un jour ou l'autre, le ballon crèvera et culbutera avec les ballonniers.

Il ne crève ni ne culbute jamais ! On le regarde toujours néanmoins. L'homme vit d'espérance !

Peut-être ai-je tort de plaisanter ce ridicule loisir. Grâce aux ballons, en définitive, des masses de Parisiens déshabitués du signe de la croix, lèvent de temps en temps encore les yeux vers le ciel.

Celui qui voit tout les voit. Je doute fort que le spectacle de ces mille et mille figures, se tenant le nez en l'air et la bouche béante, réjouisse son cœur paternel !

* * *

Nous aurons bientôt, nous avons déjà l'ouverture de la chasse. Le feu commence dans les régions méridionales. Il ne commencera, dans notre pourtour parisien, que vers la mi-septembre. Alors nous verrons derechef les gares des chemins de fer s'emplier de chasseurs en grand uniforme, qui sont aux vrais chasseurs ce que la garde nationale est à l'armée.

On nous assure que le gibier abonde, le lièvre surtout. Mais que cette question de la chasse est désagréable, à cause de certaines analogies ou de certaines affinités !

D'abord, elle fait penser aux élections qui, prochainement, vont mettre en campagne des centaines de mille d'individus. Tandis qu'on préparera la chasse au scrutin, on négligera l'autre : le gibier aura du bon temps ! car nul ne peut courir deux lièvres à la fois.

Ensuite, cette malheureuse question de chasse coïncide avec la chasse au gibier.... de plume... et d'encre !

C'est très-curieux ; et se taire absolument ne serait ni aisé ni juste. Songez donc ! chaque feuille quotidienne a une rubrique spéciale d'au moins deux colonnes où l'on enregistre chaque jour les pièces abattues. Les *Echos* et les *Francs-parleurs* tombent les uns sur les autres, que c'est un plaisir ! et l'on appréhende aussi les braconniers !

Par malheur, tous les gibiers se ressemblent, la chasse en vain les décime : ça repousse !

Remarquez que je constate un fait curieux, sans plus. On doit agir selon l'ordre et la loi. N'ayant point de port d'armes, je ne chasse pas. Je me borne à l'innocent plaisir de regarder la chasse et les chasseurs.

* * *

Cependant, il ne faut pas trop se fier à son innocence, encore moins à une innocence malicieuse.

Il y a plus d'un demi-siècle, au bon vieux temps des fusils à pierre, certain campagnard d'un naturel farceur voulut s'amuser aux dépens des gendarmes. La chasse venait d'ouvrir. Armé d'un vieux fusil de rebut, il quitte la grande route et

s'en va errant le long des pièces de luzerne et des carrés de pommes de terre. Un uniforme de la maréchaussée apparaît enfin et aborde le farceur.

— Votre port d'armes ?

— Je n'en ai pas.

— Comment ! vous chassez sans port d'armes ? Comme cela d'un air tranquille ? Alors, je vous déclare procès-verbal.

Le campagnard se prit à rire, et montra son fusil, qui n'avait ni pierre, ni chien, ni bassinet.

— Ah ! vous faites le farceur ! Rira bien qui rira le dernier. Je vous déclare procès-verbal tout de même. Seulement, je mentionnerai vous avoir surpris en chasse avec une arme en mauvais état.

Ce procès-verbal égayait fort la caserne. J'ose même vous garantir que c'est de là que provient le dicton si connu : « Dans la gendarmerie, quant un gendarme rit, tous les gendarmes rient. »

Nonobstant, le farceur a dû comparaître en police correctionnelle, muni d'un avocat. Il fut acquitté par grâce ou indulgence. Mais son défenseur de la veuve et de l'orphelin lui coûta vingt-cinq francs : à peu près juste le prix d'un port d'armes !

Ne plaisantons que bien médiocrement avec les choses graves !

Je cours mettre au râtelier mon inoffensif fusil à pierre.

— *La France Illustrée.*

VENET.

LE PÈRE MARQUETTE

Nous reproduisons ci-dessous une intéressante correspondance de Détroit au *Times* de New-York :

On attache ici beaucoup d'intérêt à une découverte qui vient d'être faite à Point Saint-Ignace, sur le détroit de Mackinac. Les annales des jésuites indiquent que le plus intrépide des missionnaires catholiques explorateurs du nord-ouest, le père Marquette, est mort en 1675, près des rives du lac Michigan, au bord de la rivière qui porte aujourd'hui son nom, et à l'endroit où s'élève maintenant le village de Ludington (Michigan.)

Deux ans plus tard, une bande de Hurons convertis exhuma le corps, nettoya les ossements et les porta à la mission qu'il avait fondée quarante ans auparavant à Point Saint-Ignace. Ils furent ensevelis sous la chapelle, qui depuis bien des années est tombée en ruines.

Le printemps dernier, David Murray, propriétaire d'une ferme dans cette région, a trouvé en faisant des travaux de défrichage, les traces d'une ancienne cave qui, d'après l'emplacement, la forme, etc., devait être la fondation de la vieille chapelle des jésuites. Beaucoup d'antiquaires et de touristes ont visité l'endroit, et d'après les lettres de Mackinac du 27 août, on a maintenant presque la certitude d'avoir trouvé le lieu d'inhumation du père Marquette, et les autorités catholiques ont décidé de poursuivre les explorations. De courtes dépêches télégraphiques reçues ces derniers jours annoncent qu'en présence de l'évêque catholique de la péninsule supérieure, on a exhumé, lundi, quelques ossements enfermés dans un cercueil d'écorce de bouleau et qui sont tombés en poussière dès qu'ils ont été exposés à l'air. On ne donne pas d'autres détails, mais on exprime toute confiance que les restes du père Marquette ont véritablement été découverts. Des mesures seront prises pour s'assurer qu'il n'y a pas d'imposture et pour, s'il y a lieu, honorer comme il convient cette découverte intéressante.

AVIS AUX DAMES.

Le soussigné informe respectueusement les Dames de la ville et de la campagne, qu'elles trouveront à son magasin de détail, No. 196, rue St. Laurent, le meilleur assortiment de Plumes d'Autruches et de Vantours, de toutes couleurs ; aussi, réparages de Plumes de toutes sortes exécutés avec le plus grand soin, et Plumes teintes sur échantillon sous le plus court délai ; Gants nettoyés et teints noirs seulement.

J. H. LEBLANC. Atelier : 547, rue Craig.

— Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

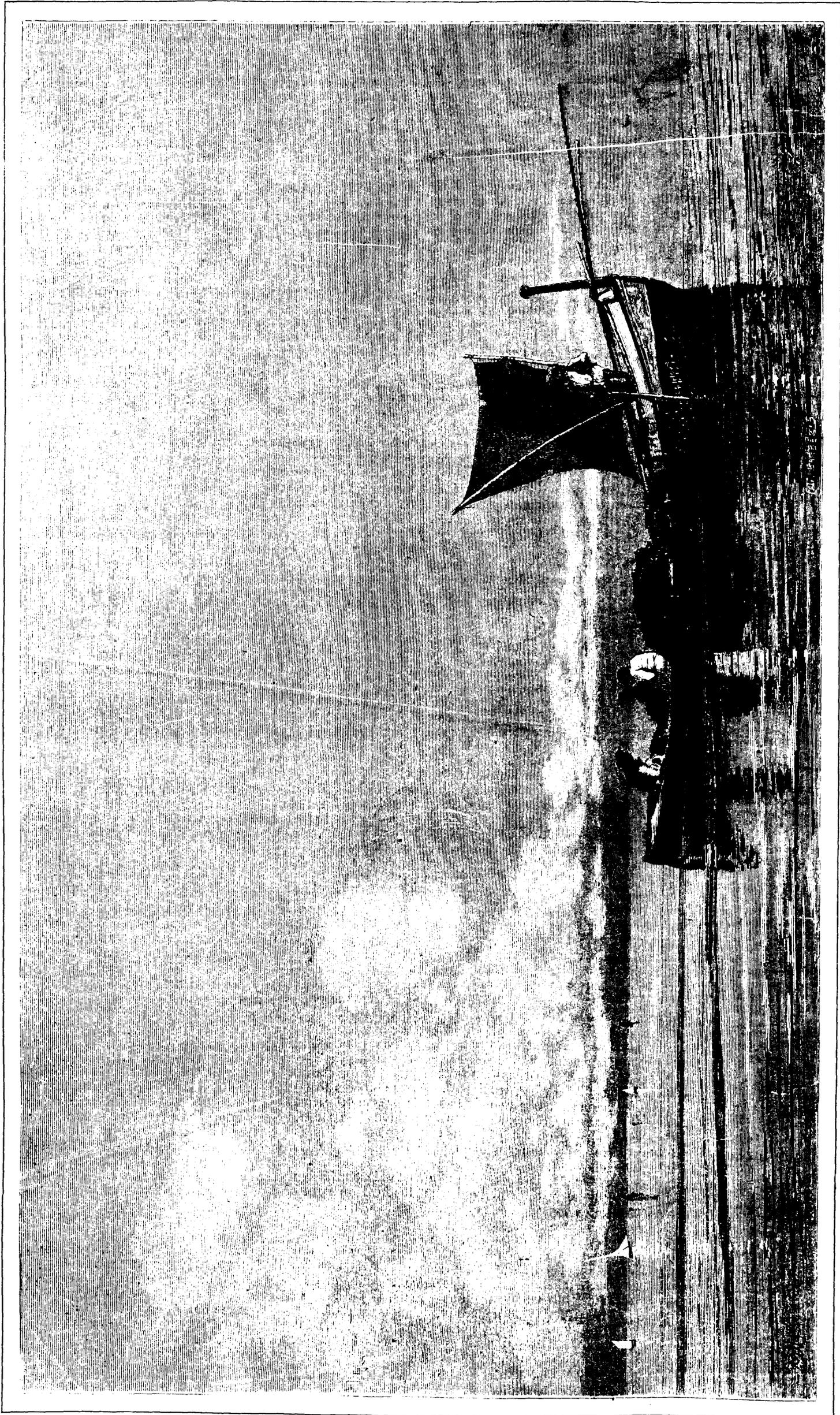
Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

Vente en gros :

A. DELAU,

223, rue McGill, Montréal.



EN MER.

CHOSSES ET AUTRES

On dit que la Gazette de Sorel deviendra bientôt un journal quotidien.

On calcule que plus de 35,000 pèlerins ont visité Sainte-Anne de Beauport cette année.

On dit que M. P. A. Tremblay remplacera M. Chauveau comme membre de la Commission du Havre de Québec.

Il y a, en France, environ un million de protestants et 120,000 Juifs. En Angleterre, le nombre des catholiques est de trois millions; il y en a quinze millions en Allemagne.

La Chambre Nationale de Commerce des Etats-Unis a adopté, dans sa séance du 23 août, à Milwaukee, des résolutions favorables à un traité de réciprocité avec le Canada.

Nous lisons dans un journal: "On dit que la législature provinciale ne sera convoquée pour la dépeche des affaires que dans le mois de décembre ou à la fin de novembre. La session durera probablement jusqu'au mois de janvier, et l'on n'aurait pas de convocation du parlement dans l'automne de 1878. A l'avenir, d'après le statut, il ne s'écoulera pas douze mois entre les sessions. Ce changement a été longtemps demandé par les ministres et les députés des deux côtés."

Nous lisons dans le Canadien de Saint-Paul, Minnesota, à la date de jeudi, 6 septembre: "Le Rév. P. Lacombe, qui devait laisser Saint-Paul mercredi dernier, s'est vu, grâce à des circonstances incontrôlables, forcé d'ajourner son départ à un jour ultérieur. "Le public sait déjà que le Rév. Père a été choisi par le gouvernement américain pour négocier un traité de paix avec la tribu des Pieux-Noirs, et qu'il se rendait au milieu de ces Indiens, quand la maladie est venue arrêter sa course. Le Rév. Père s'en retourne à Manitoba, prenant probablement la route de Yanton."

La Commission des Pêcheries a rendu une décision importante en faveur de la cause des Etats-Unis relativement à certains privilèges dont jouissent les Américains qui pêchent dans les eaux canadiennes. Elle a décidé à l'unanimité qu'elle était liée par la lettre du traité, et que les privilèges d'obtenir de la glace et des provisions, et de transborder le poisson, n'étant pas spécifiquement accordés par le traité, elle ne pouvait les prendre en considération pour fixer la compensation que les Etats-Unis doivent payer pour les privilèges que le traité leur accorde.

La guerre a éclaté dans le camp de Chiniquy et consorts. Un ministre presbytérien, le Rév. Court, a publié un pamphlet, dont la Gazette de Montréal reproduit plusieurs extraits, et qui révèle un état de choses scandaleux dans l'Eglise chiniquiste. Il paraît que l'apostat et ses co-épîtres, si scrupuleux à l'égard des prêtres catholiques, ne le sont pas autant dans le choix de leurs disciples. D'après le révérend pamphlétaire, qui dénonce la secte suisse à tous les protestants, Chiniquy se serait entouré de communards et de repris de justice notoires, qu'il a refusé de congédier sur les représentations des ministres anglais. L'auteur révèle aussi, ce que l'on savait déjà, que les prétendus convertis, dont le Witness publiait les listes l'année dernière, étaient, pour la plupart, des farceurs, des mendiants ou des communs.

Mgr. Rappe, ancien évêque du diocèse de Cleveland, Ohio, est mort à Saint-Albans, Vermont, dans la nuit de samedi, à l'âge de 77 ans. Mgr. Rappe avait été sacré évêque de Cleveland en 1874, et occupa ce siège épiscopal jusqu'en 1870, où il résigna. Sa Grandeur était aussi bien connue dans les principales provinces du Canada qu'aux Etats-Unis. Il prêcha plusieurs retraites à Montréal, et sa mort causera d'universels regrets parmi les catholiques de ce pays. Il était considéré ici comme un évêque canadien. Il offrait le type de l'évêque missionnaire, et, sous ce rapport, il avait plus d'un trait de ressemblance, pour l'apparence extérieure et la bienveillance toute évangélique, avec Mgr. Laflèche, comme lui ancien missionnaire et prédicateur populaire.

La reine Victoria vient de conférer des titres nobiliaires à quelques-uns de nos hommes publics: l'hon. N. B. Richards, juge-en-chef de la Cour Suprême; l'hon. A. A. Dorion, juge-en-chef de la Cour du Banc de la Reine pour le Bas-Canada, et l'hon. Robinson, juge-en-chef du Haut-Canada, ont été créés chevaliers par un décret récent de Sa Majesté. Ces messieurs porteront le titre de Sir; mais ils ne sont pas baronnets. Leur titre n'est pas héréditaire. Les deux seuls baronnets canadiens-français nommés jusqu'à présent sont Sir L. H. Lafontaine et Sir Georges Cartier. L'un et l'autre sont morts sans laisser d'enfants mâles; de sorte que la dignité dont ils avaient été gratifiés par la faveur royale s'éteindra à la mort de leurs épouses, Lady Lafontaine et Lady Cartier. On sait que le titre de Sir, porté par les chevaliers et les baronnets, s'applique au nom de baptême. Ainsi il serait impropre de dire: Sir Cartier, Sir Lafontaine, Sir Macdonald. On doit dire, et on dit toujours: Sir Georges, Sir Hypolite, Sir John, en ajoutant ou non le nom de famille.

La ridicule et odieuse campagne entreprise par la presse anglaise de Montréal contre le Séminaire, à propos des événements d'Oka, a eu son contrecoup en Angleterre. Nos confrères protestants ont fait preuve, en cette circonstance, d'un fanatisme qu'on ne saurait traiter que de monstrueux. Quelques-uns d'entre eux, non contents de défendre les incendiaires sacrilèges qui ont brûlé l'église catholique d'Oka et menacé la vie de leur curé, ont poussé la férocité jusqu'à émettre le soupçon que les prêtres du Lac avaient eux-mêmes soudoyé les malfaiteurs dans le but de poser ensuite en victimes. Il paraît que ces accusations insensées, qui auraient dû conduire leurs auteurs au banc criminel, ont produit leurs fruits en Angleterre; des fruits tellement excessifs que nos confrères sont forcés maintenant de les désavouer et de rire de ces exagérations qu'ils ont eux-mêmes provoquées.

Il existe à Londres (que ne trouve-t-on pas à Londres!) une société protectrice des aborigènes d'Amérique. Cette association, qui doit être assez désœuvrée en temps ordinaire, a accueilli l'affaire d'Oka comme une bonne fortune, avec l'avidité d'un avocat sans cause qui tombe soudain sur un bon crime. Elle a présenté une requête au gouvernement pour le prier de protéger les Indiens incendiaires du Lac contre les cruautés des prêtres du Séminaire, qui ont l'insolence de ne pas se prêter aux caprices de ces bons sauvages. Il est difficile de pousser plus loin la sottise. Lord Carnarvon, secrétaire des colonies, a fait entendre à ces philanthropes qu'ils eussent à se mêler de leurs affaires; il a déclaré que le gouvernement impérial n'avait rien à voir à la question des difficultés d'Oka, qui relève entièrement des tribunaux canadiens, lesquels se sont déjà prononcés d'ailleurs.

Dire que toute cette agitation et tous ces malheurs sont le résultat des intrigues de quelques fanatiques et de quelques apostats! Avant l'apparition de ces apôtres, tout était tranquille au Lac.

La Minerve a célébré, le 8 septembre courant, ses noces d'or. Sa fondation remonte à cinquante ans. C'est un fait extraordinaire, non seulement dans notre pays, mais encore dans toute l'Amérique. La Minerve est d'emblée à la tête de la presse de la province. Elle était le principal organe de la population canadienne-française avant les événements de 37, et elle l'est encore. Jusqu'à 1850, elle n'eut pas d'adversaire dans la presse française. A partir de cette époque, elle eut à lutter contre le nouveau parti, fondé par M. Papineau et continué par M. Dorion. Elle a résisté aux fatigues de ce combat sans trêve qui dure depuis vingt-six ans. Elle a acquis et possède encore une influence considérable sur l'opinion. Elle est, depuis sa fondation, la propriété de la famille Duvernay. M. Dausereau s'est joint, il y a quelques années, aux MM. Duvernay. La Minerve compte, dans la liste de ses rédacteurs, plusieurs des meilleurs écrivains du pays.

Le chemin de fer des Laurentides est complètement terminé depuis quelques jours. Une première excursion de Montréal à Saint-Lin a eu lieu dimanche, par la nouvelle voie ferrée.

L'hon. M. Cauchon a résigné comme membre du ministère fédéral. Il a été nommé immédiatement lieutenant-gouverneur de Manitoba. Il doit partir pour cette province au commencement d'octobre.

Le successeur de M. Cauchon à Ottawa sera, selon toutes les probabilités, M. Laurier.

Le Journal de Québec dit que le nombre des exposants dans le département industriel est de 454, dont 220 appartenant à Québec, et les autres se répartissent entre Montréal et les autres parties du Canada. On en compte aussi quelques-uns des Etats-Unis. Ces 454 exposants exposeront chacun 20 articles en moyenne. Un Montréalais exposera, dit-on, 20 voitures, un autre 38 différentes sortes d'outils, un troisième 43 différents articles.

Les initiateurs d'une industrie nouvelle en Canada, le filage de la soie avec la matière brute importée directement de Chine, et qui ont établi une manufacture à Montréal, exposeront des produits de cette manufacture, et feront connaître le mode suivi pour cette fabrication.

C'était dans un banquet, à l'occasion d'une fête de bienfaisance. Le maire de la localité, entouré des notables de la contrée, présidait. Mme la comtesse de X... y assistait; elle était placée à droite du maire.

La comtesse, qui est très-riche et fort généreuse, adresse quelques mots de remerciements au conseil municipal, pour tous les soins qu'il donne à cette œuvre, dont elle s'occupe beaucoup elle-même.

Il faut que vous répondiez à Mme de X... fit un conseiller municipal, en donnant un coup de coude au maire.

Le maire se recueille un instant; il hésite... puis, après un violent effort, il s'écrie:

—Allons, madame la comtesse, encore un peu de veau!

NAISSANCE

A Villa Mentana, Waterville, P. Q., le 7 septembre, la dame du chevalier LaRocque, une fille.

A Northampton, Mass., le 5 septembre, la dame de M. Adolphe Ménard, président de la société Saint-Jean-Baptiste, une fille.

Parrain et marraine: M. F. X. Ménard et sa dame. L'enfant a reçu au baptême les noms de: Marie-Louise.

LES ÉCHECS

Adressez les communications concernant les Échecs à M. O. Trempe, No. 512, rue St. Bonaventure, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS

Solutions justes du problème No. 50: MM. Z. Delaunais, Québec; N. P. Sorel; M. Toupin, Dr. D. P. O. Giroux, Montréal; A. C. Saint-Jean; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; L. O. P. Sherbrooke.

Solutions justes du problème No. 51: MM. N. P. Sorel; C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe; Z. Delaunais, Québec; A. C. Saint-Jean; L. O. P. Sherbrooke; Dr. D. M. Toupin, P. O. Giroux, Montréal.

Z. Delaunais, Québec.—Nous serions très-heureux d'accéder à votre demande, mais il nous faudrait prendre trop d'espace pour exposer un peu complètement ce que vous mentionnez dans votre lettre. Vous aurez une réponse par lettre.

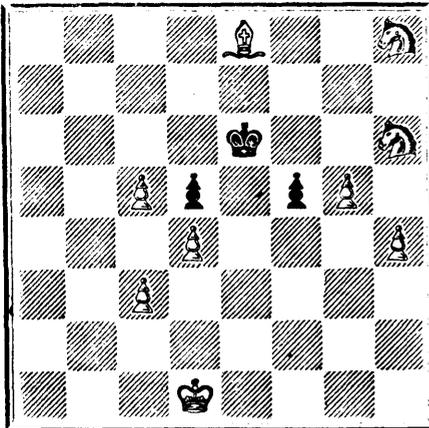
N. P. Sorel.—Nous nous ferons un plaisir d'examiner avec attention, mais nous ne pouvons rien promettre avant d'avoir vu. Votre seconde lettre reçue.

Nos sincères remerciements à M. C. A. Boivin, Saint-Hyacinthe, pour l'envoi d'un problème.

J. W. Shaw, Montréal.—Vos envois sont toujours reçus avec plaisir. Votre lettre est reçue. Merci de son contenu.

PROBLÈME No. 54.

Composé par M. C. A. BOIVIN, Saint-Hyacinthe. Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent, font échec et mat en 4 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 50.

Blancs. Noirs.

- 1 D pr F
2 D 4e F D
3 D fait échec et mat.

- 1 R pr C (A)
2 Ad libitum.

(A) 1 R 4e D ou 4e F

2 R pr C

3 D fait échec et mat.

PROBLÈME No. 55.

Blancs. Noirs.

- 1 R 1er T R
2 D 8e F D
3 C 5e C R
4 P 3e F D et 5e R

Les blancs jouent, font échec et mat en 3 coups.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 51.

Blancs. Noirs.

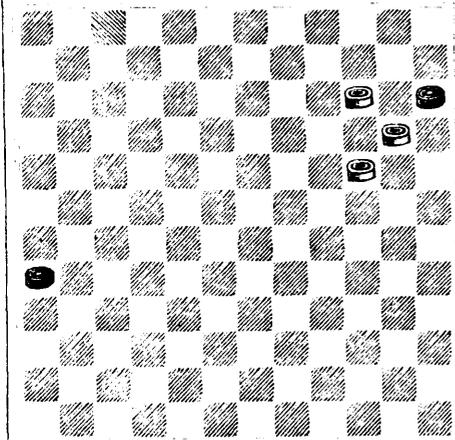
- 1 C 1er F
2 C 2e D
3 P 4e F échec et mat.

LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

PROBLÈME No. 91

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 89

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values include 41, 26, 35, 22, 36, 29, 24, 35, 32, 25, 19, 45, 58, 51, 45, 62, 47, 41, 62, 36, 50, 27 et gagnent.

Solutions justes du Problème No. 89

Montréal.—Ar. Peltier, J. Primeau, J. C. Robillard, P. Décarau, John Boyte et Aug. Demers.

Nous avons le plaisir d'annoncer que le Club de Dames St. Joseph a ouvert un tournoi à ses membres. Il y a actuellement sur les rangs huit joueuses. Nous donnerons dans un prochain numéro les détails complets de la lutte.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 14 septembre 1877.

Table listing market prices for various goods including Farine, Grains, Légumes, Laiterie, Volailles, Gibiers, Viandes, and Divers.

Marché aux Bestiaux

Table listing prices for various types of livestock such as Bœuf, Veaux, Moutons, Agneaux, Cochons, Foin, and Paille.

LE PHOSFOZONE

contient les composés les plus précieux de Phosphore et d'Ozone. On reçoit des certificats de toutes parts. Le PHOSFOZONE se vend bien. C'est le tonique favori des dames. JAMES HAWKES, Pharmacie de la Place d'Armes, Montréal. On reçoit une brochure franc de port en faisant la demande à EVANS, MERCER & Cie., Montréal.

Le Dr. THAYER

Oculiste & Auriste



M.D., C.D., de l'Université McGill, diplômé en médecine et accouchement du collège des apothicaires à Londres, étant revenu à Montréal après un long voyage sur le continent européen, peut être consulté tous les jours sur toutes les maladies, à sa résidence,

39 Beaver Hall Terrace.

Le Dr. THAYER guérit en un instant les personnes qui louchent, culbent la fistule lacrymale et fait cesser la cataracte; il pose aussi des yeux artificiels sans opération antérieure. 8-36-52-140

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.

Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse, résultant d'insouciance, d'excès de travail intellectuel et du système nerveux; il est tout à fait inoffensif, agit comme un charme, et est en usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: 25¢ le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port. Détails complets dans notre pamphlet, que nous désirons fournir à tous franc de port. Adressez-vous à:

WM. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA. Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens. 8-33-52-139

NAPOLEON ROY MARCHAND-TAILLEUR No. 96, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

M. Napoléon Roy a constamment en mains un assortiment complet de HAUTES FAITES. Tout ordre exécuté sous le plus court délai. Aussi, MERCERIES ASSORTIES. Conditions: comptant. 8-15-26-102

MÉDAILLE EXPOSITION — PARIS 1875

Pâte Codéine Zed

Le Sirop et la Pâte du Dr Zed procurent un calme rapide dans les cas d'irritations de poitrine ou des poumons, bronchites, coqueluches, rhumes, catarrhes, etc.

En gros, Paris, 22, r. Drouot et les phar^m

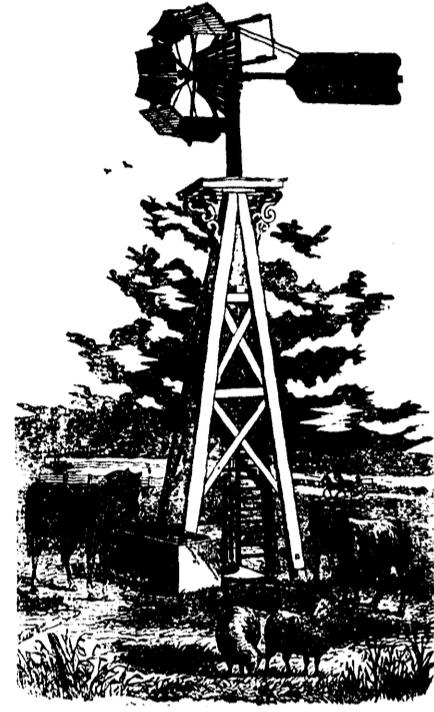
Dépôts: à Montréal, A. DELAU; à Québec, BRASSARD, pharmacien.
 PAUTIC & CIE
 HENRY R. GRAY
 LAVIOLETTE & NELSON
 JOS. LEDUC.

R. McLEOD
 J. E. BURKE
 W. E. BRUNET
 J. B. MARTEL.

\$100 par mois réalisés en vendant notre livre à copier les lettres, qui n'exige ni presse ni eau. Envoyez une estampille pour une circulaire. Argent remboursé. A. ELKIN, Chambre 11, No. 46, Church St., Toronto. 8-18-52-109

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richeiteu), Montréal.

A. GELINAS, AVOCAT, No. 44, Rue St. Vincent (en face de l'Hôtel Richeiteu), Montréal.



MOULIN A VENT AUTOMATIQUE D'HALLADY

POUR POMPER L'EAU SUR LES FERMES, SUR LES CHEMINS DE FER, ETC.

C'est le Moulin à vent le plus économique, en regard au pouvoir, au fini et aux matériaux qui entrent dans sa construction, et l'on garantit entière satisfaction.

Demandez le Catalogue Illustré et la Liste des Prix.

CHARLES GARTH & Cie

Dominion Metal Works,
 536 à 542, RUE CRAIG.

AVIS IMPORTANT

Les membres du clergé, les communautés religieuses et une foule d'autres personnes se plaindraient qu'elles aimeraient bien à venir profiter des immenses avantages que nous offrons tous les jours; mais notre magasin est tellement encombré, il y a tant de foule, et il leur faut attendre si longtemps pour être servis, que presque toujours ils préfèrent aller ailleurs, payer plus cher et ne pas avoir ces inconvénients-là à souffrir. Certes, nous l'avons franchement, jusqu'à aujourd'hui nous avons usé et abusé de nos reproches. Mais cet automne nous avons pris des arrangements spéciaux qui nous permettent de servir les prêtres, les religieuses et toutes nos bonnes pratiques avec la plus grande promptitude possible.

Notre magasin a été considérablement agrandi. Nous avons engagé 50 nouveaux commis de 1ère classe.

Tout le monde peut être certain maintenant d'être servi de suite.

Nous nous faisons un plaisir de prêter une attention toute particulière aux personnes qui n'ont que très-peu de temps à donner à leurs achats. Nous aurons toujours 2 à 3 commis à donner à ces personnes.

Notre Département de Modes

est double de ce qu'il était autrefois. Nous avons deux fois plus de modistes qu'au printemps. Ainsi les dames peuvent venir sans crainte.

Il n'y a plus de foule et d'encombrement à redouter.

CET AUTOMNE

nous voulons faire le plus grand commerce de détail de Montréal. Notre importation est monstrueuse. Nous avons des lots immenses de marchandises d'écran que nous sacrifions.

Tout le monde devrait se procurer

Une de nos circulaires monstres

que nous distribuons actuellement.

Les prix que nous annonçons sont sans précédents dans les annales du commerce.

Nous avons des milliers de caisses de marchandises que nous vendons à des prix fous tant ils sont bas.

GRANDE ATTRACTION

Tous les jours il y a des centaines d'étrangers de toutes les parties du pays qui viennent visiter notre établissement et s'assurer par eux-mêmes si tout ce qu'on dit de nos grandes ventes à bon marché est bien le cas, et ils en parlent toujours enchantés et surpris. Ils ne peuvent s'expliquer comment on peut faire un tel commerce et vendre à si grand marché.

A. PILON & CIE.
 615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL

Toujours à l'Enseigne de la Boule Verte.

LES Personnes désireuses de guérir vite et bien: Urines irritées, Gravelle, Calculs, Douleurs de la vessie et des reins, Écoulements, Rétrécissements, etc., prendront tout de suite les

A Paris: Ph^m COLOMER, 103, rue Montmartre. — Agent pour le Canada: A. DELAU, 223, Me Gill Street, Montréal, et dans les principales Pharmacies.

Dépôts: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

OVULES SUÉDOIS Seul remède efficace et agréable.

Consultation de plus habiles Docteurs de Paris pour les cas difficiles et pour toutes les maladies.

Dépôts: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT; KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON 15, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

A. BEUCHEMIN & CIE.
 MANUFACTURIERS DE
Moulins à Battre

Nous avons l'honneur de vous informer qu'ayant acheté de M. Page, manufacturier de Moulins à Battre, qui se retire des affaires, tous ses patrons et modèles; nous profitons de cette occasion pour vous avertir de venir à notre établissement lorsque vous aurez besoin de quelques morceaux pour réparer vos Moulins à Battre, Fauchaises et Râteaux, et de plus, que nous avons à notre boutique une grande quantité de Moulins à Battre, Fauchaises, Râteaux, que nous vendons à très-bas prix et à des conditions faciles.

A. BEUCHEMIN & CIE.
 MANUFACTURIERS DE
MOULINS A BATTRE
 304 ET 304 1/2, RUE CRAIG, MONTRÉAL.
 8-30-17-137

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS' WORM PASTILLES.

The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults.

Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults.

PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS.

APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la malle à aucune adresse dans la Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

MANUFACTURE DE VINAIGRE
 DE
MONTRÉAL,
 No. 41, RUE BONSECOURS.

PRIX A L'EXPOSITION DU CENTENAIRE A PHILADELPHIE ET PREMIER PRIX A LA DERNIERE EXPOSITION DE MONTREAL.

Certifiés des hommes les plus compétents constatant que ce Vinaigre est l'un des meilleurs Vinaigres du monde entier.

MICHEL LEFEBVRE, Propriétaire
 8-20-52-118

Province de Québec, Département de l'Immigration du Gouvernement.

Les personnes qui auraient besoin de Fermiers, Artisans, Serviteurs et autres, devront s'adresser à

B. IBBOTSON,
 Agent de l'Immigration du Gouvernement
 8-20-24-115 No. 19, rue St. Bonaventure.

ABEL PILON & Cie.
 33, RUE DE FLEURS, PARIS.

Credit Littéraire & Musical,
 POUR L'ACQUISITION DE LA MUSIQUE ET DES LIVRES.

Fourniture immédiate des meilleurs ouvrages de LITTEATURE, DROIT, SCIENCES, BEAUX-ARTS, etc., etc., ainsi que des publications MUSICALES des principaux éditeurs de Paris.

Mode de crédit pour tous les ouvrages du Catalogue Abel Pilon & Cie.

Toute demande jusqu'à vingt piastres est payable une piastre par mois, et, au-dessus de cette somme, le paiement mensuel est égal au vingtième du montant de la facture.

Frais de douane et de transport payables à l'arrivée des ouvrages. S'adresser à

M. E. DANSEREAU,
 17, CÔTE ST. LAMBERT, MONTRÉAL.
 Agent de MM. Abel Pilon & Cie., de Paris, pour la Puissance au Canada.
 VOIR LES CATALOGUES ET SPÉCIMENS 8-11-52-98.

FAITES USAGE
 DU
SIROP EXPECTORANT,
 DE
L'ELIXIR TONIQUE
 et du SIROP DES ENFANTS du
Dr. J. EMERY CODERRE.
 64, RUE ST. DENIS, Coin de la RUE DORCHESTER
 A vendre chez tous les Pharmaciens.

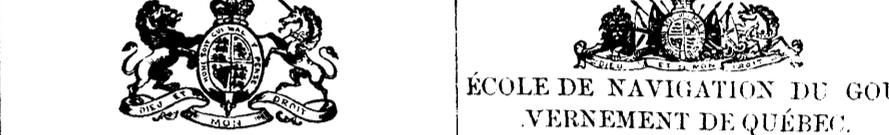
ANTI-GOUTTEUX BOUBÉE

SIROP VÉGÉTAL DÉPURATIF spécial, autorisé, présenté à l'Académie de Médecine de Paris et breveté en 1840. Ordonné depuis plus d'un demi-siècle par les plus célèbres Médecins de Paris et de tous les pays comme un remède infailible contre:

GOUTTE ET RHUMATISMES
 Soulage instantanément les douleurs et guérit radicalement.

Montréal: A. DELAU, 223, Me Gill Street, 223, agent pour le Canada, et plus Ph^m.
 DÉPÔT GÉNÉRAL: 4, rue de l'Échiquier, PARIS.

Dépôts: MM. HENRY R. GRAY, 144, RUE ST. LAURENT, KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL, ET 2, PHILLIPS SQ.; LAVIOLETTE & NELSON, 215, RUE NOTRE-DAME; JOS. LEDUC & CIE., 191, RUE ST. JOSEPH.



CONTRAT DES MALLES.

Des SOUMISSIONS adressées au Maître-Général des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, VENDREDI, le 21 septembre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé pour quatre ans dans chaque cas, entre les places sous-mentionnées, à partir du 1er janvier prochain:

KINGSEY FALLS et KINGSEY SIDINGS, six fois par semaine.
RICHMOND EAST et SYDENHAM PLACE, six fois par semaine.
LOTBINIÈRE et RIVIÈRE BOIS CLAIR, trois fois par semaine.
ST. ÉVARISTE DE FORSYTH et SAINT-HONORÉ, trois fois par semaine.
BEGON et TROIS PISTES ES, deux fois par semaine.
MATAPÉDIAC et RUNNYMÈDE, une fois par semaine.
STE. MONIQUE et STE. PERPÉTUE, une fois par semaine.

Des avis imprimés contenant toutes les informations quant aux conditions du contrat proposé, peuvent être vus et des blancs de soumission obtenus, aux Bureaux de Postes sous-mentionnés, aux bureaux intermédiaires et au bureau du soussigné.

WILLIAM G. SHEPPARD,
 Inspecteur des Postes.
 Bureau de l'Inspecteur.
 Québec, 26 juillet 1877. 8-32-6-136

LA POUDRE ALLEMANDE
 SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND
 NE FAILLIT JAMAIS
 ET EST
 Vendue chez tous les Epiciers respectables.

8-19-52-112

COLLEGE MILITAIRE DE KINGSTON.

Les Examens Semi-Annuels pour les candidats à l'admission comme cadets au Collège Militaire, auront lieu aux Quartiers-Généraux des Districts Militaires dans lesquels ces candidats résident, le 3 Juillet et le 18 Décembre prochains (1877).

Tous les renseignements nécessaires peuvent être obtenus sur demande à l'Adjudant-Général à Ottawa, ou aux Députés-Adjoints-Généraux des Districts Militaires. Les demandes pour admission doivent être adressées à l'Adjudant-Général au moins un mois avant la date de l'examen.

(Par ordre)
W. POWELL, Colonel,
 Adjudant-Général.

Quartiers-Généraux, }
 Ottawa, 11 avril 1877. } 8-182-6-116



CHAMBRE DU PARLEMENT.
 BILLS PRIVÉS.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec, pour obtenir la possession de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec"), elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande, dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et en français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, de ra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tels avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
 Greffier du Cons. Lég.
G. M. MUIR,
 Greffier de l'Ass. Lég.
 Québec, 23 janvier 1877 8-20-117

ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école sera ouverte le premier février prochain dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, écuyer, professeur de navigation, et ex-professeur de navigation de la Société de Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes seront comme suit:

L'école sera ouverte tous les jours pendant l'année, (excepté le premier juillet jusqu'au dernier août), depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se fermera à midi.

Le programme des études sera le suivant:

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance au Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude; par l'azimut; trouver le temps de la haute mer; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes-marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route; et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (métodes de Sumner et Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS.

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance au Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée, auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge, en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et le progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, écuyer, à Québec.

Par ordre,
J. A. CHAPLEAU,
 Secrétaire de la Province de Québec.
 8-20-11-110

ON SE DEMANDE OU EST LE JOLI MAGASIN DE MODES

ET DE
MARCHANDISES DE GOUT

qu'il y avait sur la rue Ste. Catherine, près de la rue Jacques Cartier, eh! bien, mesdames, vous n'avez qu'à vous rendre au No. 573, rue Ste. Catherine, entre les rues Montréal et Wolfe, à l'enseigne du Chapeau Rouge, et vous y trouverez un assortiment complet de toutes espèces de marchandises, spécialement dans les modes, importées directement d'Europe. Chapeaux garnis gratis.

JOS. ROY,
 573, RUE STE. CATHERINE,
 A l'Enseigne du Chapeau Rouge.
 8-15-54-10

EM. TERQUEM

Commissionnaire en Marchandises
 (Ex-représentant des Editeurs Français à l'Exposition de Philadelphie)

2, RUE JULES VERNE, PARIS

a le plaisir d'informer messieurs les Libraires et Négociants du Canada, qu'il se charge de tous leurs achats sur la place de Paris, soit en livres, soit en autres articles. Il serait heureux de répondre à toute demande de renseignements.

Il sollicite également la faveur des ordres des membres du Clergé pour les fournitures des Institutions catholiques. Les commissions remises seront l'objet d'une attention la plus scrupuleuse. 8-20-52-116

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESARATS.